

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Directeur: Jules DORION

Le combat

Honneur à ceux qui provoquent au combat, descendant dans l'arène avec la ferme persuasion que la force de l'injustice aura un terme et que l'équité sera un jour vaincue par la sainteté du droit et de la religion.

LEON XIII.

"Instaurare omnia in Christo"

L'ANGLETERRE VA POUVOIR AUGMENTER LE NOMBRE DE SES NAVIRES DE GUERRE

La Chambre des Communes approuve le programme naval du gouvernement. — Opposition des libéraux et des travaillistes. — Vote de 276 à 146.

Londres, 30. — La Chambre des Communes a approuvé, hier soir, le programme de construction navale du gouvernement. Les adversaires du gouvernement, libéraux et travaillistes, ont essayé, mais en vain, de faire réduire le montant réclamé pour les vaisseaux de guerre. Ils ont donné pour raison qu'aucune guerre navale n'était en perspective et que par conséquent le pays n'avait pas besoin, étant donné les taxes déjà lourdes qu'il paie, de se mettre sur le dos d'un nouveau fardeau par cette dépense de 58,000,000.

Ramsay MacDonald a proposé une résolution aux termes de laquelle le crédit sollicité, mais la Chambre rejette cette proposition par un vote de 276 à 146.

On a beaucoup parlé des troubles possibles sur le Pacifique, mais le très honorable M. Winston Churchill et d'autres orateurs du gouvernement ont vidé cette question au cours du débat. Le chancelier, dans son rapport officiel, au sujet du programme de construction des nouveaux croiseurs, a déclaré: «Il n'existe qu'une seule menace: c'est que la flotte vieillisse».

«La Grande Bretagne», dit le chancelier, ayant modifié considérablement son historique position mondiale en convenant d'avoir une marine égale à celle d'un autre pays, a l'intention de maintenir sa force sur mer égale à celle de n'importe quelle autre nation au monde».

Plusieurs orateurs ont parlé de la possibilité de troubles entre les États-Unis et le Japon et aussi de la tendance de la France à augmenter sa force sous-marine. «Nous ne voyons pas actuellement», dit M. MacDonald, ce qui pourrait rendre une guerre nécessaire ou inévitable d'ici une douzaine d'années. Personne ne dira que les États-Unis et le Japon sont des ennemis possibles. Quant à la France, si quelqu'un voulait voir en elle une ennemie future, le problème ne serait pas naval mais aérien tout

UNE AUTRE VACANCE DES EMPRUNTS AUX COMMUNES A REMBOUSER

QUATRE ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES À FAIRE

Ottawa, 30. — L'hon. J.-B. M. Baxter, ancien ministre conservateur, devenu le chef provincial du parti oppositionniste du Nouveau-Brunswick, vient d'envoyer sa démission comme député de St-Jean et d'Albert. C'est la 4ème vacance qui se produit à la Chambre des Communes, les autres étant celles des comités de Compton, Middlesex, Ouest et Hastings-Est par la mort de M. Hunt, Drummond et Thompson. Si le gouvernement fédéral ne fait pas d'appel au peuple cette année il devra faire quatre élections complémentaires avant la prochaine session.

LES VOLS D'AUTOMOBILES

Les voleurs d'automobiles continuent leur travail dans la province en dépit des efforts des policiers. Au département des automobiles, de nombreux rapports arrivent quotidiennement qui annoncent de nouveaux vols et de nouvelles victimes. Plus de deux cents chars volés ont été rapportés au département, mais il y a de nombreux cas qui ne sont pas rapportés au département et on peut dire que plusieurs centaines de chars ont été volés.

Allez toujours en avant et jetez votre cœur en haut; et quand les épreuves montent jusqu'à vous, montez jusqu'à Dieu.



A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE.—Photographie qui montre ou en sont rendus les travaux de construction de la future basilique. Les murs des bas côtés sont terminés et l'on va se mettre bientôt à la construction de la façade. (Photo de l'Action Catholique.)



Théodore BOTREL, célèbre barde breton, qui vient de mourir à Quimper à l'âge de 57 ans.

ON FAIT UNE DECOUVERTE INTERESSANTE A NEW-YORK

New-York, 30. — En faisant des excavations pour asséer les fondements de la nouvelle 42ème de l'Institut des marins, à Manhattan, on a découvert, à 25 pieds sous terre, deux anciens navires hollandais, 17 boules de canons, des poudrières, un vieux canon et des pièces de fonte portant la date "1537".

LE DOYEN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE

Ottawa, 30. — Depuis la mort du cardinal Bégin, c'est M. A.-D. Deceles qui est le doyen de la section française de la Société Royale du Canada. M. Deceles fait partie du noyau Académique Canadienne depuis 1886. Après lui vient le sénateur David, nommé en 1899.

DECES D'UN RELIGIEUX

Ottawa, 30. — Les Frères Mineurs Capucins d'Ottawa ont la douleur de faire part à leurs bienfaiteurs et amis de la mort du R. Père Gérard, né Joseph-Adolphe Leblanc, décédé à Ottawa, à l'âge de 23 ans 2 mois et 17 jours. Le R. P. Gérard, dont la famille habite à Ottawa, avait fait ses humanités au Collège Séraphique, le noviciat à Limonou et ses études Philosophiques et Théologiques en Espagne et en France.

A son retour d'Europe en 1922, il recevait la prêtrise à l'église St-François d'Assise d'Ottawa, des mains de S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette.

La dépouille mortelle du défunt a été transportée, ce matin en Veillée St-François d'Assise, le service et la sépulture auront lieu demain matin.

I S VONT A TANGER

Paris, 30. — Le gouvernement a été informé officiellement que les envoyés d'Abd-el-Krim, le chef rhaïfain, sont en route pour Tanger afin de rencontrer les délégués semi-officiels de la France et de l'Espagne et recevoir les conditions de paix de ces deux nations.

UNE GRANGE INCENDIEE

Mercredi matin, vers les sept heures un incendie dont on ignore la cause s'est déclaré dans une grange appartenant à M. Alexandre Carrier, entrepreneur de St-Tite.

Cette grange située près de la résidence de M. Carrier est totalement détruite. Les dommages sont très considérables attendu qu'il y avait dans cette bâtisse une grande quantité de foin, des voitures et tout un fort arbris de chantier, etc. On réussit avec beaucoup de peines à sauver deux autos de grande prix appartenant à M. Carrier.

On chiffre les pertes à environ sept mille piastres, une partie seulement couverte par l'assurance.

AU LAC SERG NT

Les élections municipales ont eu lieu mardi au Lac Sergent. Le même conseil a été élu et se compose comme suit: Maire: M. Fortin; Conseiller: MM. Le Dr. Alphonse Lévesque, M. Matte, Z. Paquet, Jr., et Charles Mignault.

MORT DE THEODORE BOTREL

Le célèbre barde breton est décédé à Quimper à l'âge de 57 ans. — Il visita deux fois le Canada.

Quimper, 30. — Théodore-Jean Marie Botrel, le célèbre barde breton, vient de mourir à son domicile à l'âge de 57 ans.

Botrel s'était rendu aussi populaire au Canada qu'en France par ses chansons.

Fils de forgeron, il était né à Dinan le 14 septembre 1868. A l'âge de onze ans, il entra en apprentissage chez un serrurier. A 18 ans, il s'engageait au 41e de ligne, à Rennes. A l'expiration de son engagement, il entra à l'administration d'une compagnie de chemin de fer. Il y demeura 9 ans.

Un beau soir, à Montmartre, Botrel débutait comme chansonnier aux côtés de Jules Jouy, de Meusy, de Bonneau, de Goudeau, de Delmet, de Fenny et de Flageolet.

En 1898, il fit paraître son premier volume: "Chansons de chez nous" que couronna l'Académie française et dont l'heureux éditeur Oudet fit tirer le 90e mille — un record! — en 1921. A elle seule la chanson "La Palmpoise", que chacun connaît et fredonna le héraut d'un coup, au sommet de la célébrité.

Puis, sans interruption comme sans efforts — le rossignol peigné — il quand il chante. — Botrel produisit les "Chansons de la Fleur de Lys", les "Coups de Clairons", les "Chansons en Sabots", les "Chansons en dentelles", les "Allouettes" couronnées par l'Académie française, les "Chansons des Clochers à Jour", les "Chansons de la Vieillesse", et nombre de petits drames.

Il revint une seconde fois en 1922, accompagné de sa seconde femme, une Alsacienne, et de son pianiste, Lucien de Gerler.

Botrel aimait beaucoup le Canada et il le prouva en venant deux fois en ce pays.

En France, il consacra sa vie à l'œuvre de la bonne chanson, qui lui était si chère. Récemment, il fit une tournée en Belgique.

LA SITUATION DES MINES EN ANGLETERRE

Londres, 30. — Des bandes de mineurs armés ont réussi à occuper les mines de la région de Cardiff, la nuit dernière. La police a dû céder devant les assaillants.

La situation du charbon devient donc de plus en plus critique. Le premier ministre fait de nouveaux efforts, ce matin, pour empêcher la grève générale qui devrait être déclarée demain.

Les mineurs ne veulent pas céder. Ils veulent que le contrat actuel soit maintenu par les patrons, sans réduction de salaire et sans augmentation du nombre d'heures de travail.

LE DÉPART DU MARECHAL HAIG

Montréal, 30. — Le départ du Feld-Marchal Haig qui s'embarkera, vendredi matin, pour l'Europe, donnera lieu à une manifestation qui ne le cédera en rien à celle qui lui fut faite, dimanche dernier, à son arrivée.

On prévoit qu'un grand nombre de citoyens et d'officiers du district de Montréal, seront là pour saluer le Marechal, quand le navire "Laetitia" de la ligne Cunard démarrera.

LES PRIX DU BLE EN 1920

Montréal, 30. — Une commission rogatoire présidée par M. Charles-M. Holt, C. R., avocat du barreau de Montréal, fera une enquête dans notre ville sur les fluctuations des prix du blé et de la farine canadienne en 1920 à la suite d'un litige qui s'est élevé à Capetown entre les membres de l'Afrique-Sud et le Gouvernement de l'Union Sud-Africaine.

IL RETOURNE EN PRISON

Ottawa, 30. — Josephat Sarazin de Hull, sorti du pénitencier de Saint-Vincent de Paul depuis peu, y retourne pour quatre ans. Le magistrat Achin l'a condamné à ce terme pour vol de \$35 et un chèque de \$45 sur la personne de A. Turner, d'Ottawa après l'avoir assommé.

UNE GRANGE INCENDIEE

Mercredi matin, vers les sept heures un incendie dont on ignore la cause s'est déclaré dans une grange appartenant à M. Alexandre Carrier, entrepreneur de St-Tite.

Cette grange située près de la résidence de M. Carrier est totalement détruite. Les dommages sont très considérables attendu qu'il y avait dans cette bâtisse une grande quantité de foin, des voitures et tout un fort arbris de chantier, etc. On réussit avec beaucoup de peines à sauver deux autos de grande prix appartenant à M. Carrier.

On chiffre les pertes à environ sept mille piastres, une partie seulement couverte par l'assurance.

AU LAC SERG NT

Les élections municipales ont eu lieu mardi au Lac Sergent. Le même conseil a été élu et se compose comme suit: Maire: M. Fortin; Conseiller: MM. Le Dr. Alphonse Lévesque, M. Matte, Z. Paquet, Jr., et Charles Mignault.



DU FRANCAIS A WEMBLEY. — Tous les transparents, dans cette galerie du Chemin de fer national du Canada à Wembley, portent des inscriptions françaises. Les légendes des cycloramas sont aussi en Français. (Photo du C. N. R.)

UNE BATAILLE DANS UN HOTEL A CHICAGO

Chicago, 30. — Quatre bandits masqués qui ont tenté de piller l'hôtel Drake, hier après-midi, à l'heure du thé, ont provoqué une furieuse bataille au revolver entre eux et les détectives de l'hôtel et des policiers. Deux des voleurs ont succombé dans cette lutte ainsi que le caissier de l'hôtel.

Un autre bandit a été capturé après une bataille engagée dans la cuisine de l'établissement, et le quatrième a réussi à se sauver avec dix mille dollars pris dans le coffre fort, dans une automobile.

La police croit que ce brigandage a été accompli par des hommes sous l'influence des narcotiques.

Les quatre brigands entrèrent dans l'hôtel et se dirigèrent vers la cuisine, se placèrent à des postes stratégiques puis se couvraient subitement la figure de leur masque.

Ils braquèrent subitement leurs revolvers sur les employés au nombre de 25, des femmes pour la plupart. Un hôte, entendant le cri d'une jeune fille, aperçut la scène et descendit à la course dans le vestibule et prévit des messages qui se précipitèrent dans la rue en appelant la police.

Le détective de l'hôtel sortit à ce moment de son bureau au deuxième plancher et tira sur les bandits en blessant un. Dans la rue, les policiers surpris les voleurs au moment où ils s'approprièrent à sauter dans une automobile. L'un d'eux fut tué, un autre s'enfuit à la cuisine, celui qui portait la valise contenant l'argent volé put s'enfuir dans sa machine et le quatrième sauta dans un tramway.

Le bandit se précipita au dehors et tira du revolver par-dessus son épaule, prit la fuite par une rue transversale. Il fut rejoint dans un sous-sollement où il fut finalement tué par une balle tirée par Charles Keefe, champion du tir au pistolet de la force de Lincoln Park.

ACCIDENT A LA BEAUCE

De la Beauce, on rapporte un accident survenu au cours d'une représentation dramatique où Victor Rancourt, de Saint-Félicien, fut tué d'un coup de revolver.

Dans un acte de vaudeville, l'heure de Victor, un coup de revolver sur un autre acteur, Joseph Rancourt, le frère de la victime.

Le personnage qui usait du revolver tira une première fois sur la victime, mais le coup ne partit pas; il tira une seconde fois et une cartouche chargée à son explosion, Joseph Rancourt, suivit, le rôle qu'il avait à jouer, tomba comme frappé à mort. Mais au même moment, une seconde explosion se produisit et Victor Rancourt s'affaissa sur la scène.

On constata alors qu'il y avait une balle dans le revolver et que Victor Rancourt avait été atteint à la jambe droite. La représentation fut terminée par cet accident.

Aussitôt après son allocution on se rendit en cortège à la demeure de M. Adélaïde Pérodeau, frère du héros de la fête où une grande réception eut lieu.

Dans l'après-midi le lieutenant-gouverneur a été conduit en procession à la maison où il est né, près de l'église, et à la maison où il a passé la majeure partie de son enfance. Cette maison est située dans le rang du Ruissseau.

L'Eglise roumaine unie

Bucarest, (Corr. spéc.) — On méconnaît généralement l'Eglise roumaine unie. Cependant, elle compte un métropolitain, S. G. Mgr Basile Sutu, archevêque d'Alba Julia et Gagaras, résident à Blaj; trois évêques: NN. SS. V. T. Prentiu, évêque d'Oradea Mare; A. Nicolae, évêque de Lugoj, et V. T. Hossu, évêque de Gherla. Cette Eglise compte 1,600 prêtres et 1,500,000 fidèles; de plus, quatre Séminaires, dont le plus important a reçu, en 1924, 150 étudiants. Nous voulons parler ici de la seule Eglise roumaine unie et non de l'Eglise latine en Roumanie. Les catholiques de rite latin, en majorité étrangers, ont un archevêque à Bucarest, un évêque à Jassy et trois autres dans les provinces annexes.

Cette Eglise roumaine catholique touche à l'Orient. Par son rite, elle est de Byzance; par sa foi et son attachement au Vicaire du Christ, elle est de Rome.

L'Eglise catholique de rite oriental voit ses fidèles disséminés un peu dans toute la Roumanie, mais ils sont surtout groupés en Transylvanie, en "Ardeal", comme s'appelle en réalité cette belle et fertile province, autrefois sous la domination des Hongrois, et réunie, en 1918, à la "Grande Roumanie".

Les vétérans de Trajan s'y installèrent un jour, et, par eux, la civilisation latine pénétra dans les populations daces qu'ils y avaient trouvées.

Plus tard, les "Romains" lâchèrent pied devant les Barbares; les futurs "Roumains" quittèrent, eux aussi, la plaine, ce grand chemin des hordes, et allèrent sur les sommets des Carpathes chercher la liberté et la paix. Dans leurs châteaux forts des forêts et des rochers, ils n'oublièrent pas, du rant des siècles, les traditions latines reçues.

Cette Eglise roumaine catholique, de jeunes montagnards arborent fièrement, comme un drapeau flottant au vent de l'histoire, les prénoms sonores d'Ovide, de Coriolan, de Titien et d'Hercule.

D'autre part, les origines catholiques latines de leur Eglise ne font aucun doute. Leur premier apôtre, saint Nicetas de Remise, fut et resta sous la juridiction de l'archevêque latin de la Prima Justiniana. Ce n'est qu'au IXe siècle que les Bulgares, les descendants des pays, imposèrent à la langue slave et à un évêque nommé par le patriarche de Constantinople. C'est ainsi qu'au XIe siècle les Roumains de ces contrées furent entraînés à leur insu, dans le schisme; au XVIIe siècle, en 1697, une partie considérable d'entre eux, sujets de l'empire autrichien, et sous la conduite de l'archevêque Teofil, se réunirent solennellement à leur Mère, l'Eglise de Rome. Ils mirent toutefois à leur soumission une condition: celle de garder le rite oriental. L'ancien calendrier et leur langue liturgique furent donc maintenus.

Depuis cette époque, voici donc plus de deux siècles, les Roumains de Transylvanie ont toujours participé à la vitalité catholique de l'Occident, tandis que leurs frères de Valachie et de Moldavie, livrés aux appétits des Turcs et à la cupidité du Phanar, restaient asservis aux erreurs et à la torpeur de Byzance.

Le centre de cette Eglise catholique de rite oriental et de langue roumaine, la "cathédrale de la civilisation roumaine", est depuis 1737 "Blaj", une ville située au confluent de la Grande et de la Petite Tarna. A cette cité de 4 000 habitants, parmi lesquels sont compris 1 600 écoliers et étudiants on pourrait appliquer les paroles du prophète: "Tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Judée".

Ici réside le métropolitain, ici fleurit jadis un célèbre monastère basilien, qui abrita aujourd'hui le Séminaire et le lycée grec-orthodoxes. Ce n'est pas héros comme l'évêque Mgr Klein et des saints comme l'archevêque Pavel Ardeleanu ont instruit le procès de canonisation.

C'est au pied de la colline où s'élève sa cathédrale que, du 3 au 15 mai 1924, 40 000 Roumains proclamèrent leur indépendance. Et si l'on songe que cette année, en 1924, plus de 2 000 lycéens sont venus à Blaj, de tous les coins de la Roumanie, pour fêter l'anniversaire de cet événement, on comprend mieux l'importance nationale de cette humble cité. Blaj la continue grâce à son lycée de 680 garçons, à celui des filles où sont inscrites 380 élèves à son école normale avec 100 futurs instituteurs et institutrices; à ses écoles primaires, professionnelles et à ses orphelinats.

Blaj était toutefois, sous la domination étrangère, le camp retranché du nationalisme roumain. Il sera à l'avenir un foyer de catholicisme. N'en doutez pas, l'heure sonnera où l'Eglise roumaine unie amènera au patriarcat de Rome sa sœur l'Eglise roumaine schismatique, ou mieux "non unie", comme, avec charité, l'appellent les catholiques des autres pays.

Cette union sera, pour la Roumanie, le double de plus que le pègre catholique qui ont été plus d'affinité? avec l'Orient stagnant, avec la Byzance du schisme et de l'esclavage ou avec Rome, qu'ils ont toujours saluée comme la mère de leur race?

C'est avec Rome.

Et, pour se sentir vraiment frères des catholiques latins, ils n'auront même pas à renoncer à leur rite, puisque seule de toutes les Eglises catholiques, l'Eglise roumaine a conservé dans son rite la langue nationale, et seuls leurs professeurs seront rétribués par l'Etat.

Cette union se fera à quel moment? "Non est vestrum nosse tempora vel momenta." Notre certitude est inébranlable, mais rappelle celle des premiers chrétiens qui, au sortir des Catacombes, à l'aube, voyaient dans leur foi, le resplendir des croix au sommet du Capitole.

Cette union se fera, mais auparavant la lutte sera pénible, car elle doit être féconde.

Elle a commencé. Loin encore de se laisser guider vers la vérité, l'Eglise roumaine "orthodoxe" voudrait attirer à elle ces 1 500 000 catholiques de même rite et de même langue qu'elle.

Les évêques "orthodoxes" font vibrer la fibre nationaliste. "Maintenant, disent-ils, la Roumanie est une. Cette unité ne la rompra pas en continuant à obéir au Pape, le chef spirituel de nos ennemis les Hongrois. Nous sommes vos frères aînés, unissez-vous à nous pour le plus grand bien du pays."

Soutenus par certaines autorités, des curés schismatiques ont été jusqu'à s'emparer des églises catholiques, et l'un d'eux, à coups de hache, a même ruiné l'édifice du culte des Roumains unis de son village.

Récemment, en juin dernier, une loi sur la réforme de l'enseignement primaire a été votée.

Désormais, seules les écoles de l'Etat auront le "droit de publicité", c'est-à-dire le droit de délivrer des diplômes reconnus par le gouvernement, et seuls leurs professeurs seront rétribués par l'Etat.

Cette loi est dirigée contre les Hongrois et les Allemands, mais le Trésor ne peut vraiment pas être obligé à soutenir les écoles. Malheureusement du même coup, les écoles confessionnelles créées sous le 1918, d'être réunies à la Grande Roumanie, unis sont frappées de mort. Entre une école roumaine catholique sans diplôme et une école également roumaine, mais orthodoxe, qui peut donner les certificats officiels, les parents n'hésitent pas. D'autre part, où puiser les ressources nécessaires à ces centaines d'instituteurs catholiques dont les enfants ont fait?

Le mal est irréparable. Ces pauvres provinces annexées, si heureuses, si fières, en 1918, d'être réunies à la grande Roumanie, vont-elles payer de leur foi le triomphe de leur idéal national?

CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE

Wilfrid LaCroix, D.E.P.

Diplômé de l'Université Laval
et membre A.A.P.Q.

132, RUE ST-PIERRE

Bureau 2-5797, — Résidence 2-5887, — QUÉBEC

CHIRURGIEN

Tél: 2-7777.

Dr PAUL-V. MARCEAU

Ex-chef des Hôpitaux de Paris.

Spécialités: Maladies de l'Estomac et des Intestins, Examen Complet des Malades aux Rayons X.

218 ST-FRANÇOIS

DENTISTES

BARRAS & BARRAS
DENTISTES

Dr A. Barras.

Dr D.-E. Barras

60 Ave Bégin

108 St-Joseph

LEVIS

QUÉBEC

IMMEUBLES

H.-D. LANGLAIS, L.S.C.

126 rue St-Pierre, — — — Tél: 2-5800.

Achat, vente de propriétés.

Prêt sur hypothèque en ville et campagne.

Évaluation, expertise.

MEDECIN

Heures de bureau: 8 à 12 A. M.
12 à 2 P. M.
8 à 12 P. M.

Dr JULES MERCIER

Médecine générale et Urologie.

(Voies urinaires.)

38 Dauphine,

Québec,

Tél: 2-4657

MEDECIN SPECIALISTE

Heures de bureau: 10 à 12 — 2 à 5 — 7 à 8.

DOCTEUR J.-V. LAVOIE

Ex-chef des Hôpitaux de Paris.

Maladies des Yeux, Nez, Gorge, Oreilles

195, RUE ST-JEAN

Tél: Bureau 2-087.

Tél: 2-8265-J.

Architectes

BERGERON & LEMAY

Évaluateurs

145, rue St-Jean.

Tél: 4250, — QUÉBEC

Architecte

L. AUGER

Bureau, 89, rue St-Jean,

Québec.

Téléphone 1908

Téléphone 409-J

Architecte

JOS.-P. OUELLET

ÉVALUATEUR

Diplômé: "A. A. P. Q."

Président de l'I. R. A. C.

28, Ste-Famille, Québec.

Architecte

HEL. LABERGE

A. A. P. Q.

Architecte Évaluateur

Édifice Banque Can. de

Commerce.

St-Jean et d'Auteuil.

Tél. Réid. 2-6233 W.

Tél. Bureau, 2-4145.

Avocat

EMILE MORIN

B. A., LL. B.

AVOCAT

111, Côte de la Montagne,

— — — QUÉBEC

Avocats

DORION & BLANCHET

"Édifice Guillemin"

87 de la Couronne.

Tél: 2-4502.

F. Dorion, R. Blanchet.

2-5748-J. — 2-2641-M.

Avocat

MAXIME MORIN, C. R.

AVOCAT

111, Côte de la Montagne

Immeuble Morin

Tél. 2-0161

Assurances

PRATTE & COTE

129, rue St-Pierre, Qué.

Tél. 5772.

Assurances feu, vie,

marine, responsabilités,

automobiles, etc.

Comptables

GAGNON & CLOUTIER

Comptables-Licenciés

Spécialistes

147 Côte de la Montagne

(Édifice Bonin.)

Tél. 8778.

Cierges

J.-C. FRETTE

609, rue St-Vallier.

Fabricant de cierges,

bougies, encens, fournitures

pour luminaires d'église, etc.

Dentiste

Dr R. BARIBEAU

Chirurgien-Dentiste

Édifice de la Banque de

Montréal.

Près de la traversée,

LEVIS.

Entrepreneur

J.-B. BEAULIEU

Entrepreneur de

Pompes Funèbres

80, rue Marie-Louise.

Tél. 2707, St-Malo.

Succ. Beaupré 2508

S. G.

Service jour et nuit.

Hôpital Vétérinaire

Cherbourg, Rivière, Chénier,
Renard, Spécialité: Chirurgie.
Sous la direction de

Drs J. A. E. BEDARD

ET H. ST-AMAND

Côté des rues St-Vallier et

Durocher, 504, rue du Roi.

Tél. 2-7290 Réid. Tél. 2-5567

Marchand de fourrures

ULDERIC BEBARD

MANUFACTURIER

FOURRURES

Réparations de fourrures

faites à la main

117 rue Richelieu, QUÉBEC

Maitre-charretier

OMER LECLERC

220, rue de la Reine.

Téléphones 2-2476 pour

avoir les plus belles voitures

draus pour mariages,

banquets, ainsi plusieurs

voitures de luxe.

Médecin

J.-A. TOUSIGNANT

Spécialiste

Yeux, Oreilles, Nez et Gorge.

Heures de Consultations

10 à 12 heures A. M.

2 à 4 heures P. M.

et sur rendez-vous.

1 à 5 heures P. M.

225 rue St-Jean, Québec.

Tél. 5778.

LES PRODUITS LAITIERS A L'EXPOSITION

L'Exposition Provinciale de Québec et le Service de l'Industrie Laitière du Ministère Provincial de l'Agriculture ont décidé d'employer un nouveau mode pour classer le beurre et le fromage qui se sont exposés lors de l'Exposition de septembre prochain et d'adjudger les prix. Il a été arrêté d'adopter le mode en usage dans les provinces de l'ouest et dans celles d'Ontario. On a conseillé ce système parce que dans le passé on a constaté que les suffrages étaient souvent d'une fraction de point pour mettre un beurre de côté. Le système suggéré consiste à diviser le beurre en trois groupes.

Le premier groupe comprend tout beurre qui obtient 42 points pour la saveur et le pointage total de 96,5 et plus. Le deuxième groupe doit comprendre tout exhibit qui obtiendra de 41 à 41,9 pour la saveur et un pointage total de 95 au minimum. Le troisième groupe enfin devra comprendre tous les exhibits qui obtiendront de 41 à 41,4 pour la saveur et un pointage total minimum de 94. Tout exposant dont le beurre sera placé dans le premier groupe aura droit à deux unités, dans le deuxième groupe à une unité. La valeur de l'unité sera déterminée par le nombre d'exposants qualifiés dans chaque groupe; par exemple, si 4 exposants sont placés dans le groupe No. 1 — 42 — 8 unités — 32 dans le second groupe — 31 — 12 unités — et 12 dans le troisième groupe — 121 — 12 unités — nous obtenons un total de 32 unités. Le montant total des prix sera divisé entre ces 32 unités.

Ce mode de distribution cependant ne s'appliquera qu'au beurre de beurre, sections 1 et 2. On suggère de plus de faire exposer le beurre en boîtes de 14 lbs. au lieu de 56 lbs. Ces diverses suggestions, qui sont acceptées, ont été faites pour le plus grand bien des fabricants qui souvent hésitent à exposer leurs produits sous prétexte que cela leur occasionne des pertes assez considérables par le fait qu'ils perdent sur le prix du beurre. De fait, grâce à la dernière disposition il sera plus facile de disposer d'une boîte de 14 lbs. que d'une boîte de 56 lbs.

RESOLUTION DE SYMPATHIES

Extrait des minutes et délibérations des Commissaires du Port de Québec à leur assemblée tenue le 24 juillet 1925, à laquelle étaient présents :

L'Honorable W. Gerard Power, Président, Brigadier-Général T. L. Tremblay, Commissaire, M. Jules Gauthier, Commissaire.

L'ordre du jour suivant est adopté unanimement :

Les Commissaires du Port de Québec ont appris avec le plus profond regret le décès de Son Excellence le Cardinal Louis-Nazaire Bégin, Archevêque de Québec, et prient Monseigneur P.-E. Roy, Monseigneur J.-A. Leclerc, le clergé du diocèse de Québec, et les membres de la famille du regretté disparu, d'agréer leurs sincères et respectueuses condoléances. Copie conforme.

Charles SMITH,

Secrétaire-Trésorier.

les invités de M. et Mme Henry

Laporte.

Mme Georges Fontaine de

Bromptonville, visitait sa sœur

Mme Henry Laporte.

Mlle Alice Gendreau est de retour d'un voyage d'une quinzaine

à Old Orchard, Maine.

Mlle Maillet de Montréal est l'invitée de sa cousine Mme J.-D. Blisson.

Mme Louis Beaulieu est de retour d'une promenade à Québec où elle était l'invitée du Dr et de Mme Jolicoeur.

M. Isidore Duquette était à Québec hier en voyage d'affaires.

Mlle Marie-Louise Beaulieu est de retour d'un voyage à St-Michel de Bellechasse et à Québec où elle a fait le voyage en auto.

VOEUX PERPETUELS

IMPRESSIONNANTE CÉRÉMONIE AU MONASTÈRE DES URULIÈRES AUX TROIS-RIVIÈRES

Trois-Rivières, 29 — Hier, mardi, une impressionnante cérémonie se déroula au monastère des Ursulines aux Trois-Rivières alors que les religieuses dont les noms suivants ont prononcé leurs vœux perpétuels: Les Révérendes Sœurs Marie-Albertine-Eveline Dauplais, en religion, S. S. Thomas, de Louisville; Marie-Rose-Bonche Massicotte, en religion, S. S. Catherine de Sienne, de Ste-Genève de Batiscan; Marie-Anne-Alice Paris, en religion, S. S. Clément, de St-Cyrille de Wendover; Marie-Augustine Perreault, en religion, S. Marie des Séraphins, de Gégilly; Marie-Anne Ste-Antoinette Lafontaine, en religion, S. S. Scolastique de St-Stanislas de Champlain; Marie-Gabrielle Cadore, en religion, S. S. Edmond, de Worcester, Mass.; Marie-Louise Stella Baril, en religion, S. S. Mathieu, de Ste-Genève de Batiscan; Marie-Cécile Lafontaine, en religion, S. S. Jean, des Trois-Rivières; Marie-Béatrice Lafontaine, en religion, S. S. Luc, de St-Stanislas; Marie-Antoinette Paris, en religion, S. S. Mathias, de St-Cyrille de Wendover; Marie-Yvonne-Berthe Chamberland, en religion, S. S. Jude, des Trois-Rivières; Marie-Georgianna Marchand, en religion, S. S. Nathalie, des Trois-Rivières. Le célébrant fut M. le chanoine Léon Lamothe, assisté par MM. les abbés A. Perrault et G. Baril, comédiens de 56 lbs. Ces diverses suggestions, qui sont acceptées, ont été faites pour le plus grand bien des fabricants qui souvent hésitent à exposer leurs produits sous prétexte que cela leur occasionne des pertes assez considérables par le fait qu'ils perdent sur le prix du beurre. De fait, grâce à la dernière disposition il sera plus facile de disposer d'une boîte de 14 lbs. que d'une boîte de 56 lbs.

Étaient présents au sanctuaire M. le chanoine A. Comtois, principal de l'Ecole Normale, M. l'abbé Donnat Baril, le R. F. Eugène, des FF. du Sacré-Cœur, et M. Arthur Lafontaine, séminariste.

Une Caisse de Délicieuses LIQUEURS DOUCES

FORTIER

Est indispensable à la maison

ELZEAR FORTIER LTEE

Fabricants

123, RUE ST-DOMINIQUE

POUR LE PONT DE MONTREAL

Le Gouvernement provincial vient de décider de souscrire un tiers de la somme nécessaire pour couvrir les intérêts sur le capital, le fonds d'amortissement et l'entretien du pont de Montréal-Longueuil. La construction de ce pont doit coûter \$10,000,000 et le gouvernement fédéral a invité le gouvernement provincial, la cité de Montréal et la Commission du Port de Montréal à payer chacun un tiers de la somme nécessaire pour les intérêts sur le capital, le fonds d'amortissement et l'entretien du pont.

PENSÉE

Quand on songe qu'il faudra rendre compte des paroles inutiles on ne doit pas haïr le silence.

Pour Dix Cents Quel Régala

OVIDO 10

CIGARES

GRANDEUR CONGRÈS



"Oui monsieur, ces chaussures brunes ont perdu leur couleur, n'est-ce pas, mais c'est parce que vous avez employé du cirage non approprié et probablement de qualité inférieure. Suivez mon conseil et ne vous servez que du poli brun foncé 'Nugget'; il conserve les chaussures en bon état et leur rend une teinte uniforme quand elles ont subi un frottement ou un choc."

Fabriqués en noir, en brun, en rouge, en brun foncé.

Aussi cirage blanc (en pain) et nettoyeur de blanc (liquide).

Poli à chaussures "NUGGET"

Cette enfantine tendresse avait grandi avec elle, se nourrissant de tout, et charmant ses ennuis, en les augmentant.

De temps en temps, Charles venait la voir au parloir. Il lui écrivait souvent; et cela laissait à l'enfant un doux, un lumineux qui l'enlevait à la froide austérité de Port-Royal et à la solennelle tristesse qui l'entourait.

Pour cette âme vive et tendre, le chant avait été aussi d'un merveilleux secours.

Le chant, c'était le seul luxe de Port-Royal régénéré, et les auteurs du temps s'accordaient à en louer la beauté. Admiration soignée, il se mêlait au travail comme à la prière, et donnait un grand charme aux offices du chœur.

Gisèle en jouissait délicieusement. Elle avait le goût inné, réel, inspiré de la musique, et surtout une voix incomparable.

Dans la vieille et sombre église de Port-Royal, cette voix enfantine et céleste avait fait couler bien des larmes.

— Il me semble entendre un ange exilé du ciel, disait la mère Angélique, qu'en ce temps on nommait encore la grande Angélique.

Parfois, la célèbre religieuse se faisait amener l'enfant. Sa voix la ravissait; et, si la règle l'eût permis, elle l'aurait écouté, des heures entières, avec délices.

(A suivre)

Feuilleton de l'Action Catholique

A L'OEUVRE et à L'ÉPREUVE

Édité par la Librairie Beauchemin, Montréal.

En vente dans toutes les librairies.

Par Laure Conan

— Et la mère Angélique est bien de la famille.

— Étrange destinée que la sienne! fit le magistrat: abbesse de Port-Royal à onze ans, et réformatrice de son ordre à dix-huit!

— J'admire la mère Angélique, dit madame Garnier avec chaleur.

— Tout le monde l'admire... Malgré sa vocation si peu régulière, elle a merveilleusement bien tourné. Mais, entre nous, je n'aime guère Port-Royal... J'en reviens toujours glacé.

Et le magistrat, allongant les pieds, présenta ses bottes au feu.

— L'endroit n'est pas gai, continua madame Garnier; mais il a son charme... c'est incontestable...

— Ce qui est incontestable, c'est que j'ai hâte d'aller chercher Gisèle. L'œuvre petite!... Avec son âme d'artiste où tout chante... être depuis si longtemps fermée entre ces grands murs, où l'on n'a ni air, ni vue, ni soleil!

— Voyons, allez-vous la plaindre, répliqua gaiement madame Garnier. Mais elle a ce qui tient lieu de tout. C'est une privilégiée. Je suis sûre qu'elle entend partout des mélodies célestes.

— Ce qui est sûr, c'est qu'elle chante comme les anges.

— Trouver une pareille fiancée à son foyer, quand on arrive du pays du soleil! Son... un peu?

— Quand irons-nous chercher Gisèle? demanda M. Garnier, après un instant. Il y a assez longtemps qu'elle est derrière

les grilles... Je veux qu'elle suive le travail du printemps à Bois-Belle.

La villa, renommée pour ses ombrages et ses jardins, portait ce nom un peu bizarre.

— La Providence a bien arrangé les choses, dit madame Garnier, répondant à ses pensées. A leur âge, un grand amour, déjà ancien! Dites-moi, si Bois-Belle ne va pas être une sorte de paradis, quand nous les aurons tous les deux?

Je voudrais hâter ce moment, dit gravement le magistrat. J'ai hâte de voir Charles fixé dans le monde...

Madame Garnier leva sur son mari un regard interrogateur.

— Le changement qui s'est fait en lui vous inquiète? demanda-t-elle. Vous attachez de l'importance à ses propos sur la vie religieuse?...

— Oui... parfois... Mais ma résolution est bien arrêtée.

— Soyez tranquille, mon ami... L'exemple de ses frères devait naturellement faire sur lui une certaine impression. Mais il aime tant Gisèle... et depuis si longtemps.

Née d'une famille distinguée de la magistrature, Gisèle Méland était pupille de M. Garnier et parente éloignée de sa femme. Orpheline dès le bas âge,

elle avait été élevée à Port-Royal-des-Champs.

La célèbre abaye, qui fut, moins d'un siècle après, démolie jusqu'en ses fondements, bouleversée jusqu'en son cimetière par ordre souverain, était alors dans toute la gloire de sa réforme, et saint François de Sales l'appelait "ses chères délices."

M. et Mme Garnier, se voyant chargés de la petite orpheline, avaient cru ne pouvoir mieux assurer son éducation qu'en la confiant aux religieuses de Port-Royal.

Gisèle avait donc grandi dans le trop fameux monastère auquel se rattachent de si grands noms et de si étranges souvenirs de renoncement et d'orgueil.

Bâti au plus creux d'une vallée déserte qu'entouraient et dominaient des bois sauvages, Port-Royal-des-Champs avait un caractère de singularité tristesse.

Rien n'égayait cette solitude sombre et brumeuse.

Le jardin de l'abbaye n'était qu'un potager. C'est à peine si les yeux pouvaient y rencontrer, car et là, quelques châtaigniers de belle venue.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Directeur: Jules DORION

Le journal catholique indépendant

Notre honneur!

Jeudi, le 30 juillet 1925

Sous le titre "notre honneur est en jeu", "l'Événement" de ce matin rapportait ces paroles du "Herald": — "Un jour viendra qu'une cause de conflits dangereux sortira de cette contrebande qui se pratique d'un bout à l'autre de la frontière." Et "l'Événement" poursuit: — "En attendant le Canada souffre moralement et matériellement de ce trafic illégitime: premièrement en ce que nos centres urbains regorgent de gibiers de potence; secondement, en ce que ces contrebandiers pratiquent leur état au détriment du commerce honnête. Il y va de notre intérêt autant que de notre honneur que nous réclamions le respect des droits des États-Unis."

Nous sommes heureux, nous l'avouons sans ambages, que le bon sens reprenne enfin ses droits dans cette matière importante du trafic des alcools. Jusqu'ici, sous une influence très facile à deviner, mais qui avait le soin de rester dans l'ombre, la presse canadienne, à peu d'exceptions près, ne se gênait guère pour régenter nos voisins du sud; et elle saisissait toutes les occasions pour faire voir comme ils ont tort de s'obstiner à gêner la consommation de l'alcool chez eux.

C'était, on l'avouera, nous mêler de ce qui ne nous regarde point. Cette première faute se compliquait immédiatement d'une seconde encore plus grave, car on ne pouvait blâmer les voisins de se faire adversaires de l'alcool sans poser en protagonistes du dangereux liquide, que l'on représentait comme une nécessité. Et on ne pouvait poser en protagonistes de l'alcool sans en conseiller implicitement l'usage, qui dégénère si facilement en abus.

Les résultats de cette campagne malheureuse sont déjà palpables. Chez les générations qui montent surtout, l'horreur de l'alcool, que des années de campagne de tempérance avaient réussi à inspirer, commence à s'atténuer; et il faut se remettre généreusement à l'œuvre si nous ne voulons pas descendre bientôt la pente qu'il avait été si difficile de remonter.

Il ne s'agit pas ici de combattre telle ou telle loi. Personne ne songe à partir en guerre contre notre régime actuel, que les autorités s'emploient à faire respecter de leur mieux. Mais il s'agit de ne pas fausser la mentalité au sujet des liqueurs alcooliques, qui restent une marchandise si dangereuse que tous les États en font l'objet de lois spéciales, sanctions draconiennes. Il est facile de faire de l'esprit aux dépens de la loi Volstead; mais il faudrait tout de même expliquer pourquoi, dans plusieurs provinces de la Confédération canadienne l'État a dû se faire lui-même marchand d'alcool, afin d'obvier à de plus grands maux.

Si l'alcool est si peu nocif qu'il suffise d'en boire qui soit parfaitement distillé pour éviter tous les inconvénients, il faudrait expliquer aussi comment il se fait que l'on attribue le plus grand nombre des accidents d'automobile à la "malheureuse boisson", et pourquoi, depuis deux mois, les autorités ont dû mettre en prison vingt-cinq chauffeurs trouvés au volant sous l'influence des liqueurs alcooliques.

La province de Québec est libre de faire les lois qu'elle juge à propos, comme elle est seule juge des moyens à prendre pour les faire respecter. Mais il y va de son honneur de Québec en protagoniste de l'alcool, et en protectrice de tous les "gibiers de potence" qui voient dans la contrebande alcoolique un moyen de faire rapidement fortune.

Jules DORION.

LES LIVRES

Abbé Joseph Saint-Denis, "Le jeune serviteur de messe basse et chantée". Quatrième édition Montréal, 1925. Brochure sous couverture nette, 96 pages. Prix: 25 sous, chez l'auteur à Chambly. Est en vente chez Garneau à Québec.

Parmi les bons ouvriers de la cause liturgique qui ont le plus vite répondu au désir des Pères du Premier Concile de Québec en répandant d'une manière pratique les enseignements du Père Le Vasseur, il faut donner la première place à M. l'abbé Joseph Saint-Denis, du Clergé de Montréal, qui a publié déjà plusieurs opuscules liturgiques, dont les enseignements sont conformes à l'autorité même approuvée par les Pères du Concile Plénier. Il vient de rééditer un de ces petits volumes, non le moins utile au clergé paroissial: "Le jeune serviteur de messe". Ce petit ouvrage mis entre les mains de nos enfants de chœur contribuera d'une manière efficace à répandre dans toutes nos paroisses les cérémonies conformes à l'usage romain, et par conséquent à établir l'unité formelle dans cette partie si importante des offices religieux. Nous souhaitons que cette quatrième édition s'écoule aussi rapidement que les précédentes.

E. Duplessy et le Dr Marchand, Président du Bureau des Constatations médicales. — "Le Catéchisme vécu à Lourdes". Lectures pour chaque jour du mois de Marie. — in-12. 7 s. franco étranger 7 s. 75.

Nos chansons françaises

Nos chansons françaises, rue Soufflot, 17, Paris. Prix Un an: étranger 30 fr.

Les Missions

Missionnaire du Bengale

Dans le Delta du Gange, le pays le plus insalubre du globe

Le frère Vital, C. S. C., dont nous annonçons le retour de Bengale en février dernier, nous revenait ces jours-ci de la république voisine où il a visité sa famille et les maisons de sa Congrégation.

Habitué à ne pas compter ses peines, le cher missionnaire n'a guère commencé à se donner le repos dont il aurait pourtant grand besoin. Au nombre des principales institutions américaines qu'il vient de visiter sont le Holy Cross Foreign Seminary de Washington, D. C., l'Université Notre-Dame, en Indiana, le Holy Trinity High School de Chicago et le Cathedral High School de Indianapolis. A Notre-Dame Indiana, maison-mère de la Congrégation de Sainte-Croix, il fut l'hôte du Très Rév. Père Gilbert Francis, Supérieur Général. Le Collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges est le pied à terre du jeune missionnaire en notre ville. Il rêve de refaire vite ses forces afin de pouvoir bientôt retourner au champ lointain de ses labeurs avec un nouveau contingent de missionnaires canadiens.

LE GRAND BESOIN DE MISSIONNAIRES

Le diocèse de Dacca est le champ d'apostolat des missionnaires de la Congrégation de Sainte-Croix. Il comprend une partie du Bengale et la Province d'Arakane en Birmanie, soit une étendue de 60.000 milles carrés. Ce territoire, étendu au nord et à l'est du golfe du Bengale, comprend le delta du Gange, réputé l'endroit à la fois le plus peuplé et le plus insalubre du globe.

Vingt millions d'habitants s'entassent dans le diocèse de Dacca. La densité moyenne y est d'environ 400 habitants par mille carré pour le Bengale et d'environ 50 pour la Birmanie. Neuf personnes sur dix demeurent en dehors des villes. Environ 60 p. c. des Bengalis sont agriculteurs, c'est-à-dire à la merci de la famine et des inondations annuelles, — conséquence des pluies diluviennes qui sévissent pendant trois mois de l'année — endommagent un peu trop les récoltes de riz, le pain des indigènes en ces pays.

Le paganisme qui règne en matière sur tout l'empire indien est particulièrement répandu au Bengale. On y a à peine un catholique par mille d'âmes.

La religion hindoue ou Brahmanisme réunit le plus d'adeptes, environ 70 p. c. de la population. Viennent ensuite le Mahométisme, le Bouddhisme et l'Animisme. C'est parmi les animistes, peuplades des montagnes, simples et sans castes, qu'il y a le plus d'espoir de conversion. Les Garsos et les Chins attirés par le titre d'indien l'ont particulièrement converti. Le Bengale oriental où il y a à peine un catholique par mille d'âmes.

Environ trente birmanes sur cent savent lire et écrire, quand à peine dix sur cent le peuvent dans le reste des Indes. Ceci est dû au sexe, masculin. Les femmes sont encore plus ignorantes que les hommes, conséquence du mariage précoce et du mariage à l'usage du général où pour le sexe faible. Sur 17 jeunes filles en âge de fréquen-

ter l'école, c'est à peine s'il y en a une qui a le loisir. Sur une population de 315 millions que comprend l'Inde, dont environ 144 millions de femmes, que quarante millions sont prisonniers dans les harems. Un sociologue compare cette condition malheureuse à celle d'une grande ville dans un puits.

Si maintenant l'on considère qu'une femme sur dix est veuve, et qu'est-ce que l'on met au rancart de la société, l'on conçoit combien urgent pour la civilisation des Indes, il est d'y répandre la lumière de l'Évangile et la charité du Christ. Il faudrait un nombre d'hommes indigènes pour sauver l'Inde, et, en attendant, des milliers de missionnaires étrangers. Il faudrait une multitude de Prêtres pour évangéliser, et de Frères et de Soeurs pour recueillir les orphelins et instruire l'enfance.

VOCATION AUSSI BELLE QU'ÉTOILÉE

Certes, la vocation de missionnaire sur l'Inde n'a rien d'alléchant pour la nature. Le missionnaire en effet renonce à son pays, à ses parents et amis. Il s'en va vivre parmi des peuples dégoûtants, sinon barbares, et dans des climats funestes. A ces épreuves, les seuls appâts dépravés, tremblants de terreur devant des idoles menaçantes, uniquement armés de leur courage et de l'Évangile, le missionnaire va parler d'un Dieu d'amour, leur enseigner la charité et les inviter aux chastes joies de la famille. "Que de périls et de souffrances!" Souvent il tombe, frappé dès la première étape de son voyage apostolique, avant même d'avoir fait une seule conversion. Mais depuis longtemps il a fait le sacrifice de sa vie, il est résigné aux supplices et à la mort. Que dit-il? Il le dit, il l'espère, cette mort glorieuse, et il l'accepte avec ivresse, convaincu que le sang du martyr féconde encore plus une terre imple que l'eau même du baptême.

Qui Copé en a raison de le dire, même aux yeux de l'incrédule, le missionnaire est admirable. Quelconque garde en soi le sentiment de la grandeur ne peut lui refuser son admiration émue et respectueuse.

A juste titre, le Canada s'honore d'avoir fourni aux pays infidèles toute une pléiade de ces héros. Héros, ou ils le sont à cause de la noblesse de leur âme, ou à cause du noble qui soit — et de la généralité — sans surhumaine qui les anime. Mais, hélas! les missionnaires sont encore trop peu nombreux pour la moisson des âmes qui fait appel aux apôtres.

Rien qu'aux Indes, vingt personnes par minute, huit cent mille par mois entrent dans l'éternité. Pour rions-nous demeurer impassibles à voir mourir des âmes? Nous ne pouvons que nous efforcer de leur donner le plus de secours possible. Notre-Seigneur a donné son sang, demeurons-nous éternellement séparés de Lui par quel s'est trouvé personne pour les baptiser?

Le passage d'un missionnaire dans les rangs de notre jeunesse est une invitation aux cœurs vaillants. Puisse cet appel à la vie de l'Évangile, de l'enseignement chrétien dans les jungles du Bengale aider à l'éclosion de maintes vocations apostoliques!

le numéro 2 fr. 30.
Le numéro de juillet de nos chansons Françaises nous offre un heureux choix pour garçons et pour filles "Chansons à bord", chœur à deux voix égales avec couplets à l'unisson, "Corbeau et le Renard", un amusant monologue pour garçonnets, "Boulangère et Charbonnière", saynète comique avec chants pour fillettes, etc.

Pour les grands: voici l'admirable coutume de "l'Offrande du blé" commentée par Henri Colas dans un bel article qui pourra inspirer bien des prêches de campagne, et une jolie chanson avec chœur sur le même sujet, "Fleurs du soir", fort jolie mélodie de Georges Petit et Alida Calé. "Nicolas, chanson de basse Auvergne dialoguée, reconstituée par Mario Verpey, "Le Communisme" une vieille chanson satirique, toujours actuelle, hélas! mais si fine! "Les mots en bois", une série de couplets de G. Secrétan (Lune Rousse), "Ballade dominicaine, chansonnette très alerte de Pol Pieret, etc., etc.

Les "Conseils du Régisseur et le Carnet du bon Théâtre", toujours très appréciés, complètent cet intéressant fascicule en vente dans toutes les bonnes librairies.

Annales N.-D. du S.-C.

SOMMAIRE DE JUILLET

Le rôle providentiel de la souffrance, D. de R., — Prises d'habit et professions religieuses. — Au Sanctuaire de Notre-Dame du Sacré-Cœur: Nos fêtes de mai et de juin, F.-P.B., m.s.c. — Modes catholiques. — Neuvaine mensuelle: L'esprit de dépendance. — Nos missions: Vingt-

François Veillot

LETTRE DE PARIS

Le Congrès eucharistique national

Paris, 10 juillet 1925.

A Rennes, au cœur de la catholique Bretagne, la France a tenu, ces jours-ci, son quatrième congrès national eucharistique.

Vous devinez bien que je n'ai pas l'intention de vous en donner ici le compte-rendu. Ce serait un soin doublement inutile: en principe, les Canadiens français ne sont pas informés que leurs frères d'Europe, des fastes et des travaux de ces manifestations, si nouvelles encore et déjà traditionnelles, en fait, je suis bien sûr que l'Évangile et la charité du Christ.

Il faudrait un nombre d'hommes indigènes pour sauver l'Inde, et, en attendant, des milliers de missionnaires étrangers. Il faudrait une multitude de Prêtres pour évangéliser, et de Frères et de Soeurs pour recueillir les orphelins et instruire l'enfance.

Certes, la vocation de missionnaire sur l'Inde n'a rien d'alléchant pour la nature. Le missionnaire en effet renonce à son pays, à ses parents et amis. Il s'en va vivre parmi des peuples dégoûtants, sinon barbares, et dans des climats funestes.

A juste titre, le Canada s'honore d'avoir fourni aux pays infidèles toute une pléiade de ces héros. Héros, ou ils le sont à cause de la noblesse de leur âme, ou à cause du noble qui soit — et de la généralité — sans surhumaine qui les anime.

Rien qu'aux Indes, vingt personnes par minute, huit cent mille par mois entrent dans l'éternité. Pour rions-nous demeurer impassibles à voir mourir des âmes? Nous ne pouvons que nous efforcer de leur donner le plus de secours possible. Notre-Seigneur a donné son sang, demeurons-nous éternellement séparés de Lui par quel s'est trouvé personne pour les baptiser?

Le passage d'un missionnaire dans les rangs de notre jeunesse est une invitation aux cœurs vaillants. Puisse cet appel à la vie de l'Évangile, de l'enseignement chrétien dans les jungles du Bengale aider à l'éclosion de maintes vocations apostoliques!

A juste titre, le Canada s'honore d'avoir fourni aux pays infidèles toute une pléiade de ces héros. Héros, ou ils le sont à cause de la noblesse de leur âme, ou à cause du noble qui soit — et de la généralité — sans surhumaine qui les anime.

Rien qu'aux Indes, vingt personnes par minute, huit cent mille par mois entrent dans l'éternité. Pour rions-nous demeurer impassibles à voir mourir des âmes? Nous ne pouvons que nous efforcer de leur donner le plus de secours possible. Notre-Seigneur a donné son sang, demeurons-nous éternellement séparés de Lui par quel s'est trouvé personne pour les baptiser?

Le passage d'un missionnaire dans les rangs de notre jeunesse est une invitation aux cœurs vaillants. Puisse cet appel à la vie de l'Évangile, de l'enseignement chrétien dans les jungles du Bengale aider à l'éclosion de maintes vocations apostoliques!

le numéro 2 fr. 30.
Le numéro de juillet de nos chansons Françaises nous offre un heureux choix pour garçons et pour filles "Chansons à bord", chœur à deux voix égales avec couplets à l'unisson, "Corbeau et le Renard", un amusant monologue pour garçonnets, "Boulangère et Charbonnière", saynète comique avec chants pour fillettes, etc.

Pour les grands: voici l'admirable coutume de "l'Offrande du blé" commentée par Henri Colas dans un bel article qui pourra inspirer bien des prêches de campagne, et une jolie chanson avec chœur sur le même sujet, "Fleurs du soir", fort jolie mélodie de Georges Petit et Alida Calé. "Nicolas, chanson de basse Auvergne dialoguée, reconstituée par Mario Verpey, "Le Communisme" une vieille chanson satirique, toujours actuelle, hélas! mais si fine! "Les mots en bois", une série de couplets de G. Secrétan (Lune Rousse), "Ballade dominicaine, chansonnette très alerte de Pol Pieret, etc., etc.

Les "Conseils du Régisseur et le Carnet du bon Théâtre", toujours très appréciés, complètent cet intéressant fascicule en vente dans toutes les bonnes librairies.

le numéro 2 fr. 30.
Le numéro de juillet de nos chansons Françaises nous offre un heureux choix pour garçons et pour filles "Chansons à bord", chœur à deux voix égales avec couplets à l'unisson, "Corbeau et le Renard", un amusant monologue pour garçonnets, "Boulangère et Charbonnière", saynète comique avec chants pour fillettes, etc.

Pour les grands: voici l'admirable coutume de "l'Offrande du blé" commentée par Henri Colas dans un bel article qui pourra inspirer bien des prêches de campagne, et une jolie chanson avec chœur sur le même sujet, "Fleurs du soir", fort jolie mélodie de Georges Petit et Alida Calé. "Nicolas, chanson de basse Auvergne dialoguée, reconstituée par Mario Verpey, "Le Communisme" une vieille chanson satirique, toujours actuelle, hélas! mais si fine! "Les mots en bois", une série de couplets de G. Secrétan (Lune Rousse), "Ballade dominicaine, chansonnette très alerte de Pol Pieret, etc., etc.

Les "Conseils du Régisseur et le Carnet du bon Théâtre", toujours très appréciés, complètent cet intéressant fascicule en vente dans toutes les bonnes librairies.

le numéro 2 fr. 30.
Le numéro de juillet de nos chansons Françaises nous offre un heureux choix pour garçons et pour filles "Chansons à bord", chœur à deux voix égales avec couplets à l'unisson, "Corbeau et le Renard", un amusant monologue pour garçonnets, "Boulangère et Charbonnière", saynète comique avec chants pour fillettes, etc.

Le pire fléau dont souffre la France, l'heure actuelle, et partant, la plus grave danger qui la menace, ce n'est point la crise économique, ni le déséquilibre financier, ce n'est pas davantage l'insécurité extérieure, ni l'agitation révolutionnaire, ce n'est pas aussi, essentiellement, le mal de la dépopulation qui nous ronge et finira par nous perdre. Non! C'est l'état de révolte ou la société française, où le gouvernement français, se sent placé contre la souveraineté de Dieu, Dieu, présent et vivant au milieu de nous dans l'Eucharistie, à la droite de recevoir les hommages et la soumission des peuples et des nations, comme ceux des individus.

L'essence du laïcisme est de nier totalement cette vérité fondamentale. Il met donc le pays qui professe une telle doctrine au risque de mort; il le prive du principe même de la vie.

Tous les efforts des catholiques français doivent donc être tendus contre cette erreur meurtrière autant que sacrilège. Avant tout, nous devons ramener notre patrie dans la condition normale de l'existence, je veux dire sous l'autorité du Christ. A ce grand travail, on s'est consacré, depuis un an surtout, pas une vraie et solide organisation évangélique et par de puissantes manifestations populaires. Il le faut poursuivre et parachever, sur le terrain de la doctrine et de la fermeté eucharistiques, où cette œuvre de restauration trouve à la fois sa base la plus ferme et son couronnement le plus parfait.

Et, vraiment, cette conviction, profondément imprimée dans le cœur et l'esprit de tous les congressistes, inspira leurs travaux et leurs prières.

Les séances de section où, dans cinq salons différentes, débattaient simultanément les prêtres, les hommes, les femmes, les jeunes gens, les jeunes filles, ont porté cette empreinte. A examiner le champ des problèmes et le sens des entretiens, l'on y remarque une tendance impérieuse à l'apostolat. Certes, il y fut question, d'abord, de la formation des âmes et des principaux moyens de faire monter la sève eucharistique dans la conscience et dans la vie des chrétiens, mais ce travail intime était tout orienté vers l'épanouissement extérieur.

On se préoccupait, dans chacune des sections, de procurer le rayonnement, sur le peuple et sur la patrie, du feu qu'on avait intensifié dans les cœurs convulsés.

Enfin, si les efforts relativement cachés de ce congrès, travaillant à préparer le règne social du Christ, en lui formant des ouvriers résolus, la clôture de ces grandes journées fut une des plus grandioses et des plus émouvantes proclamations de ce règne que la génération contemporaine ait encore admirées sur la terre de France.

La ville de Rennes, encerclée de faubourgs populaires où les mêmes socialistes et la pression gouvernementale ont semé l'indifférence et presque l'hostilité religieuse, est tombée malheureusement sous le joug d'une édit d'extrême-gauche. On redoutait, par conséquent, que la procession traditionnelle n'y pût défiler au grand jour. Mais l'événement a dissipé cette appréhension. Le comité municipal de la capitale bretonne a conservé, malgré son évolution politique, un respect des vieilles traditions de la province croyante. Il a mis à la disposition de la procession, le spectacle fut majestueux et pérorant. Soixante mille fidèles, les yeux dardés sur l'Hostie chantèrent à l'unisson le Credo. Ce cri de foi, triomphal et décidé, retentit sur la ville et sur la campagne, comme une protestation vengeresse et une espérance assurée.

Non, vraiment, nous n'avons pas le droit de désespérer!

François VEILLOT.

Un cordial merci, au nom de ces chers enfants au Rév. M. Magnan, O.M.I., supérieur qui a bien voulu prendre part à nos réjouissances de chers orphelins. Merci à Monsieur et Madame Malouin: merci à ceux et celles qui ont pris part à cette inoubliable journée!

—S. A. R. le Prince de Galles a quitté hier, Simon's Town, au Sud Afrique, s'embarquant pour l'Amérique du sud, avec escale prévue à l'île de Sainte-Hélène, où mourut Napoléon Ier.

BRAVO...!

Je vous ai vu, Monsieur, nu "professionnel, un homme de la "haute" cause familiallement avec un pauvre, un ouvrier. Sans peur, vous lui avez tendu la main, vous descendiez d'une superbe limousine; et lui, tout surpris de votre démarche, vous a répondu avec un large sourire. Sa main était caresse, durcie à la corvée, vous l'avez pressée fiévreusement, car il se livrait en vous un combat terrible entre votre passé et le présent.

Vous vouliez approcher le peuple laborieux, pauvre, quémendeur de travail et de pain, patriote, brave, courageux, gardien quand même du sens national et religieux.

Vous vous élevez en vous abaissant. Je vous en félicite. Vous l'avez déjà reçu ce peuple de fortune, dans l'attitude du maître en face d'un serviteur.

Oh que vous lui avez fait du bien, à ce journalier. Le soir, il apportait à son épouse le souvenir de votre conversation, tout le chantier en parlait à voix haute: "Hem, disaient les gars, en voilà un qui ne craint pas son mine".

Ah! si vous voulez, Monsieur, vous continuerez vos démarches, vos liaisons avec la classe ouvrière, d'individus à individus; les riches connaîtront les pauvres, les pauvres béniront les riches, les savants instruiront les ignorants, les ignorants écouteront les savants, les supérieurs iront vers les inférieurs, les inférieurs aimeront mieux leurs chefs.

C'est la solution du problème social, dans l'amour de Dieu autour de la paix et de l'ordre.

Bravo, Monsieur!

Jean LEON.

MERCI!

Les petits orphelins de l'Orphelinat de St-Sauveur ont été, mardi dernier les heureux favoris d'un magnifique pique-nique, organisé par leurs chers bienfaiteurs, Monsieur et Madame J.-W. Malouin, ainsi que leurs amis.

Vingt-cinq machines toutes décorées, transportèrent les privilégiés, au nombre de quatre-vingt-sept à Lorette où ils passèrent une journée des plus agréables. Une fois de plus nous pouvons assurer que le bon Dieu ne résiste jamais à la prière de ses chers petits orphelins. Le matin, la pluie qui semblait vouloir reprendre son jeu de la saison, s'éloigna tout à coup et fit place au radieux soleil, pendant que les enfants chantaient de tout cœur sur les galeries. Donne, donne-moi du bon temps.

Alors, ces chers enfants, voyant la grande explosion de joie se produisant parmi eux, et d'une même voix ils entonnèrent le: "Merci, mon Dieu, où que vous êtes bon, Soyez bien, Jésus, pour tous vos dons." Le doux Jésus avait encore été vaincu!

Et pendant la journée de combien de gâteaux d'ont-ils pas été comblés? Rien n'a manqué à leur bonheur. Les dignes organisateurs n'avaient rien oublié de tout ce qui sourit à l'enfance.

Après avoir pris part à toutes sortes de jeux et de courses champêtres, et après avoir dégusté avec appétit des mets délicieux, un grand nombre de prières ont été distribuées aux heureux gagnants de différentes parties de jeux, et même ceux qui la chance n'avait pas favorisés, eurent la joyeuse surprise de recevoir des jouets.

Un baubim de cinq ans à qui l'on avait donné une petite voiture automobile, comparait sa petite voiture à celle du bon Monsieur qui lui conduisait, et trouvait qu'elle était tout à fait semblable ne voulait la changer à aucun prix, tant il était heureux de son nouveau trésor.

Comme ils seront largement récompensés ces chers orphelins, qui se sont si bien réjouis le cœur de ces chers petits orphelins. Notre-Seigneur a dit: "Ce que vous faites au moindre des miens, c'est à moi même que vous le faites."

Noms des bienfaiteurs du 28 juillet. M. le chevalier Louis Emond, M.M. Joseph Rochette, R.-P. Couillard, J.-M. Blouin, Ed. Coulombe, J.-J. Pénion, L.-P. Garneau, S. Gagnon, Art. Paquet, agent nos. Mad. G. Picard, Mlle Blanche Gobeil, Québec Firm. & Fish Exchange, Cte. Laiterie Laval.

Les autos ont été fournies par M.M. Jos. Rochette, Omer Gagnon, Adolphe Liberté, J.-W. Lantier, Ernest Robitaille, Rosaire Myrand, Al. Pelletier, J.-W. Malouin, J. Grenier, J. A. Paré, Ad. Miquy Mathias Langlois, Hector Trahan, Roméo Paquet, J. Moisan, J. Art. Thibaut, Alf. Dupré, O. More Parent, J. L. Lachance, Ludger Royer, Geo. Larochelle, A. Daigle, Léo Beuchard, Jos. J.-R. Bidard, A. Latulipe, John DeVarenes, L. Belanger, W. Charest, A. Asselin.

Un cordial merci, au nom de ces chers enfants au Rév. M. Magnan, O.M.I., supérieur qui a bien voulu prendre part à nos réjouissances de chers orphelins. Merci à Monsieur et Madame Malouin: merci à ceux et celles qui ont pris part à cette inoubliable journée!

—L'Université catholique du Sacré-Cœur, fondée à Milan, il y a quatre ans, par les catholiques italiens, vient de recevoir un don princier. La duchesse Sforza Fogliani Pallavicini lui donne, pour l'érection d'un Institut normal féminin, un magnifique château situé près de Plaisance et les terres qui l'entourent. Cette propriété a une valeur d'environ trois millions.

L'INFORMATION

Jeudi, le 30 juillet 1925

—"Il n'est ni loyal ni digne de dissimuler, en cachant sous les plis d'une bannière équivoque, la profession de catholicisme, comme s'il s'agissait d'une marchandise achetée ou de contrebande." —Le X: Bref au conte Medolago Albani: 22 novembre 1909.

—Le R. P. Th. Hudon, S. J., qui dirige actuellement une série de retraites fermées, très suivies, à l'Érmitage Saint-Tonia, de S. Thomas de Lac Beauport, diocèse de Chicoutimi, se portait acquiescer, pour le compte de son Institut, ces jours derniers, d'une propriété située à un mille environ à l'ouest de la ville de Chicoutimi, sur la rive sud du Saguenay. Les RR. PP. Jésuites, sur l'invitation de S. G. Mgr Labrecque, y établissent incessamment une Maison de Retraites fermées, pour l'avantage des populations de ce florissant diocèse, qui se montrent fort assidues à profiter de ces exercices.

—Notre confrère "Jean Berthier", du Progrès du Golfe, ce pseudonyme cachant la personnalité sympathique de M. le notaire Donat Demers, vient de fixer sa résidence à Kéroumé, où il exerce sa profession, non sans donner un "coup de plume", à l'occasion, il y a tout lieu de s'en tenir assuré, à l'excellent organe régional voisin, le Progrès du Saguenay, qui dirige, à Chicoutimi, notre estimable confrère et ami, M. Eugène L'Heureux, avocat et publiciste.

—Déjà 99 candidats sont sur les rangs, au Nouveau-Brunswick, pour les élections générales provinciales qui auront lieu le 10 août. L'opposition conservatrice a ses porteurs de drapeau en lice dans chacun des dix-neuf comtés, et le parti ministériel pareillement, sans la circonscription de Carleton, qui sera pourvue ces jours-ci. Les Fermiers et indépendants présentent aussi quelques candidats, ici ou là.

—Une statistique compilée à Montréal établit que le tourisme yankee, au taux où il nous envahit, depuis quelques années, laisse au Canada une prébende annuelle moyenne de \$343,000,000. Au cours des mois de juin, juillet, août et septembre on prétend qu'il tombe des portemonnaies de nos riches voisins sur les comptoirs de la seule cité de Montréal, une rosée financière évaluée à \$4,000 à la minute.

—Le bill de l'Amirauté britannique, pourvoyant à la réfection de la flotte de la Grande Bretagne, est approuvé par les Communes de Londres. A 278 voix contre 146, Ramsay MacDonald et Lloyd George s'inscrivent en vain à combattre ce projet, comportant une dépense de 58,000,000 de livres sterling, et ils ne réussissent pas à impressionner leurs collègues, par l'affirmation soutenue qu'il n'y a pas de guerre possible à prévoir avant dix ou douze ans.

—Une conférence mondiale des Unions des Municipalités dans l'Union, entier se réunira, à Paris, du 28 septembre au 4 octobre prochain.

—Le Premier ministre d'Angleterre, M. Baldwin, a passé toute sa journée d'hier en conférences alternatives avec les patrons et les ouvriers des mines britanniques, s'efforçant de les attirer sur un terrain commun de conciliation et d'entente, dans l'espoir de prévenir la grève des charbonnages anglais, laquelle doit éclater après demain, Rebuté hier, dans ses efforts, M. Baldwin reprend vaillamment la tâche, aujourd'hui.

—En réponse à l'appel du consul général d'Espagne, La Havane, 134 volontaires viennent de s'embarquer pour la péninsule espagnole, où ils prendront du service dans la Légion étrangère espagnole, au Maroc. Ce sont, en majeure partie, des citoyens de l'Amérique du sud, à la recherche d'aventures.

—Le maréchal et la comtesse Haig s'embarqueront, demain, 5 Montréal, sur le Leithia, pour rentrer en Angleterre.

—Pendant que de fréquents orages et une température plutôt fraîche, en conséquence, sont devenus la caractéristique de notre climat canadien, depuis une quinzaine, on signale qu'une vague de chaleur sans précédent déferlait sur la Suède, la semaine dernière.

—Mgr Pacelli, Nuncio du Saint-Père à Munich, s'en va occuper le même poste à Berlin. Il a pris congé des catholiques bavarois, au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient le Dr Heide, président du Conseil, la plupart des ministres bavarois et des membres de l'ancienne famille royale.

—L'Université catholique du Sacré-Cœur, fondée à Milan, il y a quatre ans, par les catholiques italiens, vient de recevoir un don princier. La duchesse Sforza Fogliani Pallavicini lui donne, pour l'érection d'un Institut normal féminin, un magnifique château situé près de Plaisance et les terres qui l'entourent. Cette propriété a une valeur d'environ trois millions

LA VILLE ET LA BANLIEUE

Courriers de la Province

COOKSHIRE

FUNERAILLES

Cookshire, 29. — Ces jours derniers ont eu lieu en notre paroisse au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de Dame Vve. O'Neill, décédée à l'âge de 89 ans.

La levée du corps a été faite par Mgr P.-A. Lefebvre, P. A., Vicaire Général, supérieur au séminaire de Sherbrooke. Le service fut chanté par Rev. J. A. Robidas, curé de St-Malo, assisté des abbés A. Turcotte, curé de Martinville et G. Lussier, de l'évêché. Disaient des messes aux autels latéraux MM. les abbés L. Lacombe de Johnville et E. Parent de Ste-Edwidge. Dans le sanctuaire : Mgr P.-A. Lefebvre, P. A., V. G., supérieur du séminaire de Sherbrooke, Mgr E.-C. Tanguay, procureur du séminaire de Sherbrooke, MM. les abbés Z. Lefebvre, curé de la cathédrale de Sherbrooke, Th. O'Neill, curé de la paroisse de Cookshire, J. Lafontaine de Ste-Edwidge, L. Heurieux, S. M. Desaulniers, East Angus, R. Desnoyers, Scottown, L. Lemay de l'évêché, H. Resautels, Bury.

Le chœur de chant était sous la direction de M. Uric Rousseau. Mlle Lena Giron était à l'orgue. Les solistes étaient les abbés J.-A. Raymond, d'Ascot, Corneil, S. Gosselin du séminaire de Sherbrooke, M. Roméo Dumit, J. B. Blanchard, Ernest LeBrun, notaire, Ephrem Roy, Hilaire Bolduc, et J.-B. Janelle.

Après le service on transporta le corps à East Angus pour Québec où elle fut enterrée. Les porteurs étaient : MM. Jos. Heaton, Noël Roy, Edr. Cloutier, P. A. Barbeau, Ch. Bolduc et L.-G. Baron. M. W. P. nard portait la croix. On remarquait dans la nef outre Mlle C. O'Neill petites filles de la défunte, les RR. SS. Jésus-Marie d'East-Angus, de Sherbrooke et Cookshire et une foule d'autres.

A la famille nous offrons nos offrandes nos sympathies.

REUNION INTIME
A l'occasion du départ de Mademoiselle Gertrude Rousseau, en transit chez les Religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie, plusieurs jeunes filles se réunirent chez ses parents M. et Mme Uric Rousseau à l'abbaye, à l'âge de 18 ans. M. Rousseau, A. O'Brien, D. Dumont, Alma, Bernadette, Valérie Mignault, Lucille et M. Ange Dumont, Blanche, Alma et Berthe Soucy, Lena et M. Garon, M. Blanche Lussier, F. Veilleux et Germaine Janelle. On se sépara à une heure avancée et souhaitant à Mlle C. Rousseau bon courage.

NOTES
Mlle Antoinette Janelle est partie pour une quinzaine visitant ses parents à l'abbaye de Drummondville. St-Cyrille de Wendover, St-Joseph et La Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie, Yamaska.

M. J.-A. Leblanc, télégraphiste, remplace M. G. Fournier en vacances.

M. et Mme C. Fournier, leur fils Gaston et Mlle R. R. Brouillette et Mlle Alphina Mignault allaient passer une nuit au chalet de M. Brouillette. Mme Eugène Codère et ses enfants sont partis pour Victoriaville visitant parents et amis.

Dimanche dernier était en visite chez M. et Mme L. G. Gatton, M. et Mme Hector Delisle et leurs enfants de Farnham.

Mme Vve Godfrey Bernard est de retour dans sa famille après avoir passé quelque temps chez sa fille Mme Odilon Veronneau à Huntingdon. Mme Siméon Pinard accompagnée de sa fille Mlle Eva en visite chez Mme Wilfrid Pinard.

NOS MALADES
Nous regrettons d'apprendre que M. Arthur Laprise est dangereusement malade, ainsi que Mlle Lucille Dumont qui est retenue à sa chambre depuis quelques jours. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

M. l'abbé Bernardin Godbout en promenade à St-Charles la semaine dernière.

M. l'abbé Bernardin Godbout en promenade à St-Charles la semaine dernière.

M. l'abbé Bernardin Godbout en promenade à St-Charles la semaine dernière.

M. l'abbé Bernardin Godbout en promenade à St-Charles la semaine dernière.

M. l'abbé Bernardin Godbout en promenade à St-Charles la semaine dernière.

M. l'abbé Bernardin Godbout en promenade à St-Charles la semaine dernière.

M. l'abbé Bernardin Godbout en promenade à St-Charles la semaine dernière.



Résidence et magasin général de M. Ferdinand Pelletier, à Saint-Marcel de L'Islet.



La famille de M. Alexandre Pelletier, de Saint-Marcel de L'Islet.

GARTHBY

NOTES
Garthby Wolfe, 29. — M. et Mme Nazaire Filion de Lewiston, Maine, ont passé quelque temps chez des parents.

— Mlle Augustine et Mary Lafrance de Lewiston, Maine, chez leur père M. P. Lafrance.

— Mme Vve Jos. Deblols de Ste-Claude chez sa fille Mme A. Jacques.

— Mlle Rose Dubois de Québec chez sa sœur Mme Emery Grégoire.

— Mlle Laura Savard de Sherbrooke chez son père M. A. Savard.

— M. Wilfrid Gagnon de passage à Sherbrooke, visitant une amie.

— Revêchez-vous des armes de Dieu, afin que vous puissiez résister aux embûches de l'ennemi.

AUJOURD'HUI VENDREDI ET SAMEDI

Nous continuerons notre Grande Solde finale de Juillet.



C'est la dernière occasion qui vous est offerte de vous procurer non seulement d'élégantes robes d'été, mais aussi de non moins élégants vêtements d'automne à des prix remarquablement réduits.

Ne manquez pas de profiter de cette vente exceptionnelle.

ROBES	valant jusqu'à \$12.50 pour	\$ 4.75
ROBES	valant jusqu'à \$95.00 pour	\$12.95
ROBES	Tout notre assortiment d'été à	20%
LINGERIE	une réduction de	20%
BLOUSES	Toute réduite de	20%
ROBES	Toutes réduites de	20%
MANTEAUX	Un lot spécial, réduites de	50%
COSTUMES	Réductions allant jusqu'à	50%
	Réductions allant jusqu'à	50%

Nos magasins ferment tous les samedis à 5 heures p. m.

Holt, Rensfrew & Co.
Limited

CHEZ LES OUVRIERS

En Chine

La ville de Shang-Hai, a été le théâtre d'une grève monstre et d'émeutes sanglantes. Il serait difficile de dire si actuellement même les troubles sont terminés.

Cette affaire se produisant dans les concessions étrangères et en haïne des industriels et commerçants étrangers. A ce qu'il paraît on en voulait surtout aux Japonais.

Dans cette ville il y a 49 filatures de coton, dont 5 appartenant aux Anglais, 24 aux Chinois et 20 aux Japonais. Si le nombre des filatures japonaises n'est pas le plus élevé, ces établissements sont cependant les plus importants.

L'industrie de la filature est extrêmement importante pour le Japon qui fait dans cette ville d'excellentes affaires, grâce à une main-d'œuvre abondante et peu coûteuse.

Cependant, les Japonais, qui sont si fiers chez eux et ne veulent pas être les porteurs d'eau des étrangers, semblent, dit-on, avoir complètement oublié que les Chinois pouvaient avoir ou acquérir le même état d'âme. Autrement, les Chinois étaient dociles et consciencieux, mais depuis quelques années ils ont pris du ton et de l'esprit d'indépendance, ce que les Japonais n'ont pas semblé voir.

Et, dit un observateur de l'Extrême-Orient, le temps n'est plus où l'on pouvait les frapper, comme des bêtes de somme, sans avoir à craindre la moindre résistance.

Il semble, dit encore cet observateur, qu'à l'origine de cette grève qui éclata au début de l'été dans les fabriques de la Nippon Spinning, on trouve d'abord des plaintes fondées sur les mauvais traitements des Chinois par les contremaîtres japonais, et le refus des filateurs d'augmenter de 10% les salaires.

Les Chinois, autrefois, si dociles sous les coups, ont développé chez eux une plus forte dose d'esprit de révolte et, en dépit des minimes salaires qu'ils reçoivent, ont accumulé des fonds de grève.

Ce sont, ajoute-t-on, des facteurs avec lesquels il faut désormais compter dans toutes les entreprises tentées en Chine.

L'histoire se répète continuellement, et nous enseigne que les mauvais traitements n'apportent pas la paix.

Thomas POULIN.

INTERNATIONALE CHRETIENNE

Le Secrétariat de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens (Utricht) vient de publier l'ordre du jour provisoire du Troisième Congrès qui se tiendra à Lucerne (Suisse) les 17, 18 et 19 septembre 1925.

Le Secrétariat soumettra au Congrès un rapport sur l'activité de l'Internationale et des Internationales des Métiers, un aperçu de la situation du mouvement syndical chrétien dans les divers pays et un rapport spécial sur l'application de la journée de huit heures.

Trois orateurs, MM. René Carou (Belgique), Bernard Ott (Allemagne) et Gaston Tessier (France) présenteront des rapports sur des questions d'émigration.

Sur "Les droits du travail dans l'organisation de la production" M. le député Spalowsky (Autriche) rapportera, tandis que M. Pauwels (Belgique) soumettra ses vues sur "L'attitude de l'Internationale chrétienne envers l'Organisation Inter-

nationale du Travail".

Plusieurs questions d'ordre interne et quelques propositions complètent l'ordre du jour.

Le congrès sera précédé de deux Conférences, qui se tiendront le 16 septembre.

Les 15 Internationales chrétiennes des Métiers se réuniront pour examiner les moyens de propagande à l'extérieur, leurs relations avec l'Organisation Internationale du Travail et l'organisation d'un service de presse.

Dans la Conférence Internationale des Ouvriers qui revêt un caractère consultatif, Mlle Baers (Belgique) présente un rapport basé sur une enquête dans plusieurs pays sur "la répercussion du travail salarié de la femme mariée sur la vie familiale". Deux autres rapports seront présentés sur la collaboration des ouvrières au mouvement syndical. Les résolutions de cette Conférence seront soumises au Congrès.

La participation au Congrès promet d'être nombreuse.

LAURIERVILLE

EN PROMENADE
Laurierville, 28. — Monsieur l'abbé Noël Dion, vicaire à St-Roch de Québec, passait quelques jours chez ses parents, M. et Mme Bern. Dion, la semaine dernière.

Le jeune André Godbout, fils de M. Ant. Godbout, commis de malles, de Québec, passe quelque temps à Laurierville, en promenade chez ses grands parents: Mme Vve J. H. Godbout et M. Bernard Dion.

— Mme Jos. Jaret, sa fillelette Marguerite et son garçonnet, J.-L. de Lévis, étaient en promenade la semaine dernière chez MM. Alcide Demers et Zoel Comtois.

— M. et Mme Geo. Maheux, et leurs garçons Paul et Fillette Madeleine de Stadacona.

— M. et Mme Eug. Maheux, leur garçonnet Joseph de St-Jean Deschallons et M. l'abbé Art. Maheux, préfet des études au séminaire de Québec, étaient en promenade chez M. Alcide Gagné, au commencement de la semaine dernière.

DE RETOUR
M. le curé Provencier est de retour du voyage de la saison française. Notre pasteur est revenu en chantant de ce voyage qui a été pour tous, très intéressant et instructif. Il s'est effectué sans accident ou incident et a été des plus agréables.

Mmes Vve J.-H. Godbout et Z. Barrette, sont revenues d'un voyage à Québec.

M. Lévi Doyon, séminariste, est revenu d'un voyage à Québec où il a assisté à la translation des restes de feu Son Eminence le cardinal Bégin.

DE PASSAGE
M. O. Crevier, voyageur de commerce, était de passage, chez M. Alcide Demers, la semaine dernière.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

Les diamants ont leur prix, les bons conseils n'en ont point.

LEVIS — BIENVILLE — LAUZON

POUR LE REPOS DE L'ÂME DE S. E. LE CARDINAL BÉGIN

Vendredi matin à 6 heures — heure solitaire, dans la chapelle du monastère du Précieux Sang, un service solennel sera chanté pour le repos de l'âme de S. E. le cardinal Bégin.

Mardi matin, en l'église de Bienville, un service funèbre a été chanté pour le cardinal.

M. l'abbé D. Pelletier, curé de la paroisse, officie, assisté comme diacre, de M. le vicaire Omer Lapointe, et comme sous-diacre de M. l'abbé Léger Lefebvre. L'église était remplie de paroissiens venus rendre un témoignage de reconnaissance et prier pour ce illustre défunt qui vient de descendre dans la tombe.

L'oraison funèbre fut faite par M. l'abbé D. Pelletier, qui prit comme texte les paroles suivantes tirées du livre de l'Écclésiaste, 49: "Sa mémoire est comme un parfum d'une odeur admirable, composée par un excellent parfumeur. Son souvenir sera doux à la bouche de tous les hommes comme du miel et comme un concert de musique". Le prédicateur a commenté ces paroles des Saintes Écritures en les appliquant au cardinal défunt, montrant en lui une vivante image de St-François de Sales, par sa douceur, son aménité et sa bonté.

M. l'abbé Pelletier a demandé aux parents de bien vouloir assister aux vols des vocations de leurs enfants, leur donnant comme exemple les parents et surtout la mère de feu le cardinal Bégin, qui par ses soins attentifs et sa surveillance fit de l'humble paysan de Sorost l'un des Princes les plus éminents de l'Église.

ACCIDENT

M. Gadsden Aubert, employé des Chemins de Fer Nationaux, a été victime d'un accident, à St-Hyacinthe. Il était occupé à son travail quand il se fit frapper par la locomotive.

Il a été blessé mais ses blessures ne sont pas graves. Il a été transporté à l'hôpital de St-Hyacinthe, et hier, il a été reconduit à sa résidence, à Lévis. On espère qu'il se rétablira promptement.

LE TENNIS

Le tournoi annuel pour le championnat de tennis de la rive sud sera tenu du 15 août au 1er septembre prochain sur les courts des Chevaliers de Colomb de Lévis. Les noms des entrants pour ce tournoi seront reçus jusqu'au 13 août prochain.

Dimanche prochain le club de tennis des Chevaliers de Colomb de Lévis recevra la visite du club de tennis de St-Laurent, Ile d'Orléans.

LES QUARANTE-HEURES

Les exercices des Quarante-Heures s'ouvriront demain matin à l'église Notre-Dame, pour se terminer dimanche matin.

Vendredi et samedi soir à 7 heures il y aura prières publiques devant le Saint Sacrement exposé.

Ces deux jours des Quarante-Heures seront deux journées de réparation pour les blasphèmes et la profanation du dimanche.

Voici comment on a organisé ces heures de réparation.

1. Vendredi et samedi, ce sont les Religieuses du Collège qui feront l'heure de réparation de midi à 1 heure.

2. Les demoiselles Enfants de Marie, de 1 à 2 heures de l'après-midi.

3. Les Dames de Ste-Anne, de deux à trois heures de l'après-midi.

4. Les Jeunes, de 3 à 4 heures p. m.

5. Les religieuses et les orphelins de l'Hospice de 4 à 5 heures p. m.

6. Les Tertiaires, avec les autres personnes qui voudront se joindre à elle, de 5 à 6 heures p. m.

Vendredi soir et samedi soir, l'église restera ouverte jusqu'à 9 h. 30. Après la fermeture de l'église à 9 h. 30, ne pourront rester dans l'église que les hommes qui doivent veiller tour à tour devant le saint Sacrement.

Les membres de l'Adoration Nocturne et les Confrégances sont priées de faire à tour de rôle une heure de garde pendant les deux nuits de vendredi et samedi.

Vendredi matin, les messes seront dites ou chantées aux heures ordinaires. La grand-messe de l'ouverture des Quarante-Heures commencera à 9 h. 30.

Samedi matin, les messes seront dites à 6 heures, 6 heures et 7 heures. La grand-messe des Quarante-Heures sera chantée à 8 heures.

Dimanche matin, les messes se feront aux heures ordinaires.

L'IMPRIERIE DE \$30,000 À LAUZON

La votation d'un règlement d'emprunt d'une somme de \$30,000 par débentures, s'est terminée hier soir à Lauzon. Les propriétaires de Lauzon se sont prononcés en faveur du règlement par un vote de 196 contre 1 et l'on affirme même que ce vote dissident a été le résultat d'une erreur.

Après la loi, pour que ce règlement soit adopté, il faut qu'un tiers des propriétaires des propriétés foncières des électeurs aient voté en faveur.

St-Sauveur

CHEMIN DE LA CROIX

Demain soir, à l'église paroissiale, à 7 h. 30, il y aura exercices du chemin de la Croix. Immédiatement après les Rév. Pères entendront les confessions.

Les fidèles devraient profiter de cette occasion pour se confesser afin de pouvoir gagner les indulgences de la Portioncule.

GRAND-MESSES
Des messes de requiem seront chantées, demain, à l'église paroissiale, aux intentions suivantes.

5 h. 30. — Pour M. Pierre Dion, recommandé par son épouse.

6 h. 15. — Pour M. Philéas Paquet, recommandé par M. Joseph Côté.

7 h. — Pour Dame Elmire Gingras, recommandée par son époux M. Théophile Minguay.

Jacques-Cartier

NOUVEAU MAGASIN DE CHAUS-SURES

Nous apprenons que l'un de nos jeunes concitoyens, M. J.-H. Paquet, ouvrira un nouveau magasin de chaussures, samedi, le 1er août, au N° 221-1-2 rue St-Joseph, en face de l'église Jacques-Cartier. M. Paquet, qui est le gendre de feu M. P.-F. Juneau, en son vivant marchand de chaussures de St-Sauveur, est bien connu dans notre paroisse et nous espérons qu'il recevra beaucoup d'encouragement du public.

DURANT LA CANICULE

Ne donnez à vos bêtes que la Farine Renaux. Elle les sauvera de la gastro-entérite et des diarrhées vertes.

Dans les bonnes pharmacies, à 30 sous la boîte de 1 livre.

UN VRAI ROMAN

Demandez le nouveau livre intitulé "Le Catholisme en Corée", enrichi de cartes et de nombreuses gravures.

Intéressant comme un roman. Prix: 75 sous; 80 sous franco. Au Secrétariat des Œuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec.

ACCIDENT

M. Gadsden Aubert, employé des Chemins de Fer Nationaux, a été victime d'un accident, à St-Hyacinthe. Il était occupé à son travail quand il se fit frapper par la locomotive.

Il a été blessé mais ses blessures ne sont pas graves. Il a été transporté à l'hôpital de St-Hyacinthe, et hier, il a été reconduit à sa résidence, à Lévis. On espère qu'il se rétablira promptement.

LE TENNIS

Le tournoi annuel pour le championnat de tennis de la rive sud sera tenu du 15 août au 1er septembre prochain sur les courts des Chevaliers de Colomb de Lévis. Les noms des entrants pour ce tournoi seront reçus jusqu'au 13 août prochain.

Dimanche prochain le club de tennis des Chevaliers de Colomb de Lévis recevra la visite du club de tennis de St-Laurent, Ile d'Orléans.

LES QUARANTE-HEURES

Les exercices des Quarante-Heures s'ouvriront demain matin à l'église Notre-Dame, pour se terminer dimanche matin.

Vendredi et samedi soir à 7 heures il y aura prières publiques devant le Saint Sacrement exposé.

Ces deux jours des Quarante-Heures seront deux journées de réparation pour les blasphèmes et la profanation du dimanche.

Voici comment on a organisé ces heures de réparation.

1. Vendredi et samedi, ce sont les Religieuses du Collège qui feront l'heure de réparation de midi à 1 heure.

2. Les demoiselles Enfants de Marie, de 1 à 2 heures de l'après-midi.

3. Les Dames de Ste-Anne, de deux à trois heures de l'après-midi.

4. Les Jeunes, de 3 à 4 heures p. m.

5. Les religieuses et les orphelins de l'Hospice de 4 à 5 heures p. m.

6. Les Tertiaires, avec les autres personnes qui voudront se joindre à elle, de 5 à 6 heures p. m.

Vendredi soir et samedi soir, l'église restera ouverte jusqu'à 9 h. 30. Après la fermeture de l'église à 9 h. 30, ne pourront rester dans l'église que les hommes qui doivent veiller tour à tour devant le saint Sacrement.

Les membres de l'Adoration Nocturne et les Confrégances sont priées de faire à tour de rôle une heure de garde pendant les deux nuits de vendredi et samedi.

Vendredi matin, les messes seront dites ou chantées aux heures ordinaires. La grand-messe de l'ouverture des Quarante-Heures commencera à 9 h. 30.

Samedi matin, les messes seront dites à 6 heures, 6 heures et 7 heures. La grand-messe des Quarante-Heures sera chantée à 8 heures.

Dimanche matin, les messes se feront aux heures ordinaires.

L'IMPRIERIE DE \$30,000 À LAUZON

La votation d'un règlement d'emprunt d'une somme de \$30,000 par débentures, s'est terminée hier soir à Lauzon. Les propriétaires de Lauzon se sont prononcés en faveur du règlement par un vote de 196 contre 1 et l'on affirme même que ce vote dissident a été le résultat d'une erreur.

Après la loi, pour que ce règlement soit adopté, il faut qu'un tiers des propriétaires des propriétés foncières des électeurs aient voté en faveur.

50,000 Moissonneurs Demandés!

PACIFIQUE CANADIEN

Prix des Billets

\$15

\$20

\$25

\$30

\$35

\$40

NOUVELLES DE
GRAND-MERE

Le Budget de la Cité de Grand-Mère pour l'année fiscale 1925-26 commençant le 1er août.

Le Conseil municipal de notre cité, réuni en assemblée régulière mercredi soir dernier a adopté le budget municipal pour la prochaine année fiscale. Ce budget comprend un revenu total de \$158,000.25. L'évaluation totale des biens fonds imposables de la Cité est de \$3,295,000.00. Le taux de la taxe spéciale est fixé à \$1.20 par cent piastre avec une taxe foncière de 0.05 ce qui porte le montant total de la taxe municipale à \$1.25, tout comme l'an dernier, et la taxe locative restera à deux pour cent.

Voici le résumé du dit budget:

REVENUS	
Budget 1925-26.	
Taxe spéciale à 1.20 sur \$3,295,000.00.	39 540.00
Taxe foncière à 0.05 sur \$3,295,000.00.	1 047.00
Taxe locative à 2% sur \$159,900.00.	3 398.00
Taxe commerciales et professionnelles et fonds de magasins.	5 500.00
Taxe de Capitation.	1 200.00
Licences de charrettes.	300.00
Licence de chiens.	230.00
Licences de laitiers.	190.00
Laurentide Co Limited.	10 000.00
Laurentide Co Limited (salaires).	19 607.32
Electricité.	39 000.00
Voie.	1 747.00
Aqueduc et égouts.	30 000.00
Cour du Recorder.	100.00
Intérêts divers.	4 000.00
Sou du pauvre.	1 800.00
Feu & Police (ramonage).	200.00
Logements ouvriers.	4 144.95
Electricité Service Corporation.	5 000.00
Revenu total.	\$158 605.25

DEPENSES	
Résumé des	
Département des Finances.	88 514.32
Département de la Voirie.	20 325.10
de l'Aqueduc.	16 320.00
de Feu et Police.	13 374.00
de l'Electricité.	17 371.85
Cour du Recorder.	600.00
Hygiène.	1 200.00
Assistance Ma-	
tracelle.	900.00
Total.	\$158 605.25

POUR LES EDUCATEURS

"Une méthode d'éducation", tel est le titre d'un livre qui vient de paraître M. Aufray. On peut difficilement trouver un plus beau livre pour les éducateurs, étant donné que la méthode que nous décrit M. Aufray est celle de Don Bosco lui-même.

Cette nouveauté est en vente au Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec.

COLLEGE DE L'ISLET
DIPLOME COMMERCIAL

COLLEGE DU SACRÉ-COEUR, Beauceville

Cours commercial complet: Français et Anglais.

Cours technique de dessin et de menuiserie. Le seul pensionnat de la Province de Québec qui possède un atelier de menuiserie gratuit.

Conditions faciles. Demandez le prospectus au Rév. Père Directeur.

Collège du Sacré-Cœur, Beauceville



JARDIN D'ENFANCE

pour les garçons de 4 à 12 ans sous la direction des S. S. Dominicaines, Shawinigan Falls.

L'établissement est de construction récente à l'épreuve du feu. Le site est très beau, l'air y est pur et vivifiant. Belle cour de récréation et jeux variés.

On y trouve tout ce qui peut favoriser le bien-être des enfants. Education et instruction soignées. A quelques minutes de la gare. Pour plus amples informations s'adresser à la

REVERENDE MERE SUPERIEURE
Jardin de l'Enfance.
Les Chutes Shawinigan.

NOUVELLES DES
TROIS-RIVIERES

LE TOURISME

Trois-Rivières, 29. — Un des premiers actes du nouveau conseil a été d'approuver le mouvement du tourisme et de ratifier l'attitude de l'ancien conseil en accordant un octroi dans le but de développer ce mouvement dans notre ville. Le pamphlet historique destiné à faire connaître Trois-Rivières aux touristes pour les inciter à demeurer plus longtemps ici est terminé, et est prêt à être livré à l'impression. La saison du tourisme peut paraître avancée, mais elle est tout simplement en retard. On compte sur une grande activité dans le tourisme en septembre et octobre. Les pamphlets seront distribués par l'intermédiaire du "Old Country Club", mais de qu'on croit préférable à la distribution par les douaniers. Dans une dizaine de jours, on sera prêt à distribuer les pamphlets.

Le conseil a été informé que le gouvernement provincial accordera l'an prochain un octroi proportionnel à l'effort fourni cette année par chaque ville en faveur du tourisme. Le but de la propagande commencée aux Trois-Rivières est non pas tant d'attirer des touristes en plus grand nombre que de garder plus longtemps ceux qui y viennent. Par la guide historique de notre ville, on leur fournira un motif de demeurer plus longtemps. Plusieurs ont déjà passé une journée de plus ici, cette année, afin de visiter l'intéressant musée des Lévrites.

LES VENDEURS DE BOISSONS

La Commission des Liqueurs a commencé une nouvelle offensive contre les violateurs de la loi dans notre région. Un couple, Pierre Bellemare et sa femme, de St-Alexis-des-Monts, ont actuellement à répondre à l'accusation devant le magistrat Alfred Marchildon d'avoir vendu des liqueurs alcooliques sans permis les 20 et 21 juin et les 5 et 10 juillet. Ils ont plaidé non coupables et leur procès a été fixé à vendredi.

Xavier Trottier, de Shawinigan Falls, est accusé de son côté d'avoir transporté sans lettre de voiture, vers le 20 juin, des liqueurs alcooliques à St-Georges de Champlain. En plus de demander sa condamnation à une amende n'excédant pas \$100 et aux frais ou à un mois de prison, la Commission demande aussi la confiscation d'un camion-auto Ford saisi à St-Théophile du Lac. Le procès a été fixé au 31.

Joseph Trudel, menuisier de cette ville, a été accusé par Eugène Pratte de vol d'outils. Il a plaidé non coupable.

ACCIDENT D'AUTO

Deux jeunes gens de notre ville, Alphonse Robert, 105 rue Royale et Eugène Poulin, 302 Avenue Laviolette, s'en sont tirés les premiers avec des contusions générales et le second avec en plus une assez large égratignée.

C'est en voulant éviter une collision avec l'auto d'un chef Vachon, revenant de la gare, que celle de M. Côté dut obliquer sur la droite et se trouva à frapper MM. Alphonse Robert et Eugène Poulin, dans la rue à quatre pieds du trottoir. Tous deux furent renversés sur la chaussée. Des passants se portèrent à leur secours et comme M. Eugène Poulin saignait abondamment de la tête, il fut transporté au magasin Gaudet et Labarre où on lui donna les premiers soins. M.

Alphonse Robert, apparemment moins atteint, fut transporté chez M. le docteur R. Dugré, à peu de distance du lieu de l'accident. Comme ses blessures n'étaient pas bien graves, le Dr Dugré se porta immédiatement auprès de M. Eugène Poulin et lui fit les pansements nécessaires. Souffrant tous deux beaucoup de contusions générales, MM. Alphonse Robert et Eugène Poulin furent reconduits immédiatement chez eux.

Thetford-les-Mines

MARIAGE

St-Maurice de Thetford Mines, 29. — Le 25 juillet, M. Joseph-Albert Lafrance dit Dubois, fils de Elzear Dubois et de Delvina Brissette de St-Ferdinand d'Hallifax conduisant à l'autel Mlle Marie-A. Paré, fille de Jos. Paré et de Céline Duasault, de cette paroisse.

NAISSANCES

A été baptisé sous les prénoms de Joseph-Pierre, un fils, enfant de Joseph Boutin et de Marie Morin. Parrain, Pierre Morin, marraine Marie-Luce Lévesque.

Le 25 juillet, a été baptisée Marie-Rita, enfant de M. et Mme Flavien Lefebvre, née Julieanne Morency.

Parrain et marraine, M. et Mme Damase Morency, grands parents de l'enfant.

PILULES MORO

Sont le meilleur remède que les hommes puissent employer contre les maladies de

Estomac
Dyspepsie

Mal de reins
Maladies du foie

Rhumatismes
Maux de tête

Névrologies
Etourdissements

Depuis bien des années, elles sont en grande vogue chez les hommes à qui elles conservent les forces et la santé.

Il faut savoir refuser les substitutions. Ne prenez que les Pilules Moro. Elles ont toujours été spécialement dosées pour les hommes, c'est pourquoi elles sont toujours préférées, 50c la boîte.

Compagnie Médicale Moro, 1566 St-Denis, Montréal.

Le 26 juillet, a été baptisé sous les prénoms de Joseph-Alphonse-Lucien, enfant de M. et Mme Wilfrid Lafamme, née Céline Dostie. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Grenier.

DECES

Le 24 juillet, a été inhumé le corps de Anne-Marie, âgée de 3 ans, enfant de Isaac Dostie et de Philéline Pepin.

Le 27 juillet, a été inhumée Dame Joséphine Thérien, âgée de 50 ans, épouse de Alf. Roy.

TEL: 2-9701.

DR HERMAN LEBON

Dentiste

37, de la Couronne.
Côté Ste-Hélène
Edifice "Guillemette"
Québec.

Vous payez un peu plus cher, mais quelle
différence extraordinaire pour
quelques sous de plus



CIGARETTES
PLAYER'S
NAVY CUT

MISSEL QUOTIDIEN ET VESPÉRAL

(Grande édition, 2500 pages, gros caractères.)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
A DECOUPER, ET A ENVOYER

AU SECRETARIAT DES OEUVRES, 105, rue Ste-Anne, Québec

Veuillez expédier aussitôt que possible du Missel Quotidien et Vespéral, (Grande édition) relié.

Type A . . . ex. Pégamoid noire, tranche rouge à \$2.75 — \$.

Type B . . . ex. Cuir inat, tranche rouge à \$3.75 — \$.

Type C . . . ex. Même reliure, tranche dorée à \$4.25 — \$.

Type D . . . ex. De GRAND LUXE

Papier Chine extra, veau nuancé, couture sur nerfs, 4 signets, tranche marbre-dorée, avec custode à \$6.50 — \$.

Total \$.

A l'adresse suivante : nom du destinataire

rue et numéro endroit

comté province

N. B. — Ces conditions s'entendent moyennant paiement à l'avance des commandes de détail, afin d'épargner les frais de recouvrement.

date

CHAUSSURES

Vendredi sera témoin d'une
VENTE TRES INTERES-
SANTE AU RAYON DES
CHAUSSURES.

La vente consistera en lignes désassorties de chaussures, différentes pointures pour dames et fillettes, les- quelles lignes désassorties nous avons décidé d'écou-ler promptement.

Comme les quantités ne sont pas très considérables, nous ne pouvons pas en garantir une paire à tout venant, mais les personnes qui viendront de bonne heure en auront certainement beaucoup plus que pour leur argent, car elles auront des bonnes marchandises à des prix comme seul PAQUET peut en faire.

VENDREDI MATIN A 10 HEURES
ET TANT QU'IL Y EN AURA

65 paires de souliers en canevass blanc, avec courroies, styles divers, toutes les pointures mais non dans chaque ligne. Pointures 11 à 2 pour fillettes. Ce sont des valeurs régulières de \$1.50 à \$2.50.
PRIX DE DEBARRAS, VENDREDI .49
170 paires de bottines sport "shoe-claque" en canevass blanc avec semelles en caoutchouc, dans les pointures 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 pour enfants. Ce sont des

valeurs régulières de \$1.25 à \$1.60.
PRIX DE DEBARRAS, VENDREDI .49
118 paires de souliers en canevass blanc, à lacets ou avec courroies vertes ou rouges, pointures désassorties pour dames.
PRIX DE DEBARRAS, VENDREDI .49
140 paires de souliers de bain, en satin, en noir, vert ou violet, toutes les pointures de 3 à 7 pour dames.
PRIX DE DEBARRAS, VENDREDI .10

POUR CES MARCHANDISES NOUS N'ACCEPTERONS PAS DE COMMANDES PAR LA POSTE, NI PAR TELEPHONE, NI POUR LIVRAISON C. O. D.

VENTE D'UNE HEURE
DE BAS DE SOIE POUR DAMES
VENDREDI, ENTRE 10 ET 11 HEURES

300 paires de bas de soie unie, tous de très bonne qualité, hautes élastiques ou unie. Nous les avons en brun seulement.

Ce sont des valeurs régulières de \$1.50, \$1.75 et \$1.90.
PAS PLUS QUE 3 PAIRES A UN MEME CLIENT.

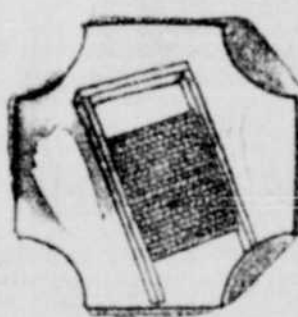
PRIX TRES SPECIAL ENTRE 10 ET 11 HEURES VENDREDI .29

Nous n'accepterons pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement "C. O. D."

PLANCHES A LAVER A PRIX SPECIAUX
AU SOUS-SOL

Planches à laver en zinc, fortes et durables. Rég. 50c. .39
Spécial \$1.79
Planches à laver émaillées. Rég. 75c. Spécial .59
Planches à laver en verre. Rég. 80c. .64
Spécial \$1.39
Planches à laver émaillées "Queen" très fortes. Rég. 95c. Spécial .79
Cuves en galvanisé, 20 pouces de diamètre. .59
Spécial \$1.39

24 pouces de diamètre. \$1.79
Spécial \$1.79
Epingles à linge, à ressort. Spécial 50 épingles pour .19
Epingles à linge, rondes, en bois. Spécial 100 pour .24
Sacs à blancherie, en duck épais et ventillé, grandeur 42 x 30 pouces. .59
Spécial \$1.39



EPICERIES FRAICHES DE PAQUET

Nous faisons une spécialité des VIANDES PRETES A MANGER. Elles sont conservées absolument fraîches dans nos réfrigérateurs modernes. Une commande d'essai vous convaincra de leur excellence.	Boîte de 1 livre 40	Poudre à pâte "Royal", boîte de 5 livres \$2.90
Jambon cuit, la livre 55	Lait évaporé, "Carnation", boîte de 6 oz 7 cts, la douzaine 80	Farine de Sarrasin, sac de 2 livres 23
Bacon, la livre 40	Chicorée, la livre 20	Sac de 3 livres 33
Bacon en morceau, pour bouillir, la livre 30	Chocolat non sucré, de Baker, pour boire ou glacer les gâteaux, boîte de 1-2 livre 25	Riz à pouding, sac de 5 livres 55
Veau dans la galette, la livre 35	Boîte de 1-4 livre 13	Sel gemme pour crème à la glace, 12 lbs, pour 20
Pattes de lard marinées, la livre 20	Chocolat garanti pur de Amieux pour boire ou glacer les gâteaux, boîte de 1-2 livre 35	Sirop d'érable, la pinte 50
Saucisse au lard pur, la livre 25	Boîte de 1-4 livre 18	Moutarde à la livre, la livre 50
Saucisse fumée "Hot Dog", la livre 25	Chocolat Mentier, la barre 30 ET .60	Petits pois Chaumière, 1-2 kilo 32
Saucisson préparé au fromage et macaroni, la livre 30	Chocolats assortis, la doz de barres 55	1 kilo 60
Bœuf salé "Corned beef", la livre 35	Biscuits "Chocolate Lunch", la livre 30	Poires "Fleur de Lis" dans un sirop, 2 boîtes pour 49
Fromage "Perfection", la livre 40	Biscuits "Bran Cookies", la livre 25	Marmelade d'oranges pures "Old City", jarre de 37 oz 60
Figues pour confire, 2 livres 25	Biscuits Laurier, 2 livres pour 25	Vinaigre français de vin pur, garanti, de Menber, bouteille d'une litre 65
Dattes à la pesée, 2 livres pour 25	Gelée assortie, 3 paquets pour 25	Huile de Blé d'Inde "Mazola" pour salade, boîte d'une livre 35
Dattes en paquet de 12 oz, 2 paquets pour 25	Biscuits "Aurora" 2 livres pour 25	Boîte de 2 livres 65
Sirop de fruits, Orangeade et Citron, la bouteille 25	Gruau écossais "Grant", la boîte 37	Boîte de 3 livres 1.20
Café G. Washington, en poudre, la bouteille 50, 95 ET \$1.65	Gruau "Quick Quaker", chaque paquet contenant un article en porcelaine, le paquet 35c ou 2 pour 73	Boîte de 4 livres 2.10
Thé "Baroda" noir ou vert, en paquet de 1-2 et 1 livre 75	Crème de blé, le paquet 27	12 barres de savon Comfort pour 84
Chocolat sucré de Baker, boîte de 1-3 livre 22		2 boîtes de savon en flocons "Velvet" pour 21
		2 paquets d'empois Chinois, pour 17

TEL.

2-6900

LA COMPAGNIE
PAQUET
LIMITÉE

TEL.

2-6900

Commerce et Finance

A MONTREAL

(Par L.-G. Beaubien & Cie)

Clôt. préc. 11 hrs

Abiti	65 3-4	
Asbestos Corp.	74	
Asbestos Corp. priv.	105 7-8	
Atlantic Sugar	34 1-8	
Atlantic Sugar, priv.	81	81 1-2
Bell Telephone	139 3-4	
Brilliant Tracton	58 5-8	58 1-2
Brilliant Empire Steel		
Brilliant Emp. 2nd		
Brompton Pulp	2	22
Canadian Can Found		
Canadian Cement	105 1-4	105 1-4
Canadian Cement	58 3-4	
Canadian Cottons	119 1-2	
Canadian Cottons P.		
Can. Gen. Elec. pfd	151 1-2	
Can. Ind. Alcohol	15 1-8	151-2
Canada SS. Lines	1011-2	10 1-2
Canada SS. Lin. pfd	45 1-4	46
Consolidated Smelter	15 1-2	104 1-4
Dominion Bridge	88	
Dominion Canners	111	
Dominion Glass	108 1-2	
Dominion Steel, pfd	85	85
Dominion Textile, p.		
Howard Smith, pfd		
Howard Smith, pfd		
Lake of Woods		
Laurentide Pulp	81	81 1-4
MacKay Co.		
Montreal Power	194 1-2	194 1-2
National Breweries	162	43
Ogilvie Flour Mills	162	
Ogilvie Steel Prod.	158	
Pennsylv. Ltd		
Peter Lyle Cons.		
Price Bros	47 3-4	47 3-4
Quebec Power	106	
Quebec Ry. Bonds	95	
Southern Canada P.	164	
Southern Ry.	102 1-2	102
Spanish R. Pfd	113	
Steel of Canada	85 1-4	85 1-2
Steel of Canada pfd		
St. Lawrence		
St. Maur. Pulp & P.		
Tobacco		
Twin City	62	
Waymack		
Winnipeg Ry.	52 1-2	52
Winnipeg Ry. Pfd	95	

BANQUES

Commerce	107	206
Canadienne Nat.	149	
Montreal	249	249
Nova-Scotia	274	274 1-4
Royal	235 1-2	135 1-2
Union		

BONS DE LA VICTOIRE

(Par L.-G. Beaubien & Cie)

Le titre	Intérêt	prix	Rendement.
1925-26	5	100.05	4.90%
1926-27	5	102.30	4.51%
1927-28	5	101.80	4.73%
1928-29	5	100.70	4.78%
1929-30	5	102.05	4.65%
1930-31	5	103.15	4.98%
1931-32	5	106.00	44.61
1932-33	5	103.90	4.97%
1933-34	5	109.15	4.32%
1934-35	5	101.50	4.35%
1935-36	5	112.15	1.82%
1936-37	4 1/2	97.35	4.72

LES CHANGES

(Par L.-G. Beaubien & Cie)

London, une livre sterling	4.85 3-8
Paris, une franc	2222
Paris, une franc	2087
Paris, une franc	0475
Paris, une franc	0076
Paris, une franc	4002
Paris, une franc	0463
Paris, une franc	1942
Paris, une franc	14418
Paris, une franc	1848
Paris, une franc	1419

LES OEUFS

Ottawa, 30. — Les arrivages ont

augmenté quelque peu hier. Le

principal effet de cette augmen-

tation a été de stabiliser le marché.

Actuellement la demande n'est que

pour des quantités limitées pour

consommation immédiate.

Les prix:—Toronto, Spéciaux 42,

Extra 49, no 1, 37; no 2, 33.

Montréal, Extra 36 1-2, no 1,

no 2, 33; no 3, 33 f. o. b. Ontario

pour les commerçants.

LE SUCRE

New-York, 30. — Les demandes

de cotations ont été meilleures

hier, et un progrès de 1-32 a été

réalisé sur le marché du sucre brut.

hier. Le disponible a été coté à 4-

25, droit payé. Les ventes: 2,600

sacs des Philippines à 4.24, 43,000

sacs de Porto Rico et 25,000 de Cuba

à 4.27, livraison d'août.

Les options futures ont été plus

fermes et ont formé avec des gains

de 5 à 7 points. Sept. 2.53, Déc. 2.

69, Mars 2.77, Mai 2.86.

Les prix du sucre raffiné sont

restés de 5.20 à 5.25.

"Qui ne veut obéir qu'à soi,

obéit à un bien sot maître".

La mort peut braver bien des

joies, bien des espérances; elle ne

peut rompre les liens qui unissent

une âme immortelle aux âmes qu'elle

aime immortellement.

LE CHEMIN

(Suite de la dernière page)
de la neige à cet endroit, que ce
n'est pas son intention d'accroître
que cela soit exclusivement à la
charge des contribuables. L'éche-
vin Lesage veut aussi que le pa-
vage de la partie élargie du chemin
Saint-Louis soit fait en asphalte de
couche ou en standardite, c'est-à-
dire de la même nature que le pa-
vage actuellement existant sur le
chemin Saint-Louis.

Le président fut alors autorisé à
demander des soumissions pour le
pavage et à rencontrer sur Georges
Garnier pour négocier avec lui les
conditions de l'élargissement du
chemin.

Dans une lettre au comité, l'as-
sistant-ingénieur, M. Hamel, a es-
timé à \$9,000 le coût des travaux
en cours au nouveau marché de
la rue de la Couronne. Comme le
comité a à que \$3,000 à sa dispo-
sition, il a été résolu de demander
au comité des Finances une somme
additionnelle de \$6,000 pour
payer le coût de ces travaux.

Le comité a aussi été pris de
rembourser au département des
Chemins la somme de \$5,000 qu'il
a prise à même ses appropriations
pour payer l'achat d'un "pile" de
d'asphalte pour réparer les rues. La
chose avait été faite avec cette en-
tente. On a annoncé incidemment
que ce plant a été très profitable à
la ville. La réparation des rues
se fait régulièrement et avec une
économie d'au moins cinquante
centimes par verge.

L'échevin Dinan a réclamé des
améliorations sur la rue Champlain,
en face du poste no 6, et le comité
y a voté.

L'échevin Simard a demandé au
président le pourquoi du retard à
commencer le pavage de la rue Co-
lomb. Il a été expliqué que l'en-
trepreneur n'a pu commencer plus
tôt, mais que les travaux commencent
sous peu. L'échevin C.-N. Pa-
radis a fait observer que ce n'est
pas une mauvaise affaire que les
travaux aient retardé un peu. La
rue a été très bouleversée et il est
bon de laisser le sol reprendre sa
place avant de faire le pavage per-
manent. Il est certain que les tra-
vaux de pavage ne requerront pas
plus de trois semaines.

Le comité a voté une somme de
\$750 pour la construction de pu-
sieurs dans la paroisse du Saint-
Sacrament, et \$5,000 pour l'achat
de la pierre nécessaire à la répar-
ation des rues. Ces sommes seront
demandées au comité des Finances.

Le comité a accepté un compte
de \$2,392 de M. J. Nolin pour des
travaux d'excavation au canal de
la côte du Palais.

LA VILLE

(Suite de la dernière page)

qu'aux Trois-Rivières.
A l'échevin Lesage, M. Lacroix
dit que s'il est impossible d'en ar-
river à une entente satisfaisante,
les manufacturiers vont s'adresser
à la Commission des Services Pu-
blics. Il demande aussi qu'il n'ait
plus de contrat exclusif, et que les
autres compagnies aient le champ
libre à Québec.

Ce fut aussi l'avis de l'échevin
Bertrand que la ville devrait lais-
ser l'accès de son territoire à toutes
les autres compagnies qui ven-
draient vouloir vendre leur force mo-
trice.

C'est alors que se posa le comité
la question du renouvellement du
contrat avec la compagnie.
Le président annonça au milieu
de l'émotion général qu'il fail-
lait demander une extension de
temps à la compagnie, et deman-
der des soumissions pour le con-
trat. Le conseil a voté à l'unanimité
d'accepter la proposition de l'éche-
vin Lesage.

Le maire Samson assure que l'a-
vis a été envoyé à la compagnie
et que le nom figure au contrat.
C'est-à-dire la Public Service Com-
pany of Québec, et que la com-
pagnie a dit ne pas l'avoir reçue.
Parce que la compagnie ci-dessus
est maintenant disparue et a été
remplacée par la Québec Power.
Le maire a fait observer à la com-
pagnie qu'il serait préférable pour
elle-même et pour la ville qu'elle
continué à déclarer les rues de la
ville afin de donner le temps au
conseil d'étudier le renouvelle-
ment du contrat.

Les directeurs locaux et le gé-
rant, M. Tanguay, se sont déclarés
disposés à faire la chose, mais ils
croient que trois mois seraient un
délai un peu long.

Le comité a décidé d'adresser à
la compagnie une lettre demandant
officiellement un délai, lettre qui
sera envoyée cette fois par un
messager, et d'attendre ensuite les
maître du contrat, afin qu'on soit
bien sûr de son départ et de son
arrivée à destination. Puis il a été
résolu de demander immédiatement
des soumissions pour le renou-
vellement du contrat d'éclairage.

On assure que le Portneuf Power
Co. va soumissionner pour l'éclairage
de la ville. Cette compa-
gnie a été formée récemment, et
semble une organisation puissante.
Elle ferait concurrence au Qué-
bec Power. Mais l'expérience pas-
sée n'offre rien d'encourageant à
ce sujet, et on se demande si tout
cela ne conduira pas, comme jadis,
à une fusion permettant de fonder
davantage le peuple contribuable.

LE MARCHÉ DU BÉTAIL

Montréal, 30. — Les nouveaux

arrivages sur le marché local hier

ont été de 35 bêtes à cornes et de

trois chargements de petit bétail.

Les vaches de qualité moyenne

étaient cotées de \$3.50 à \$4.00, et

les veaux, en petits lots, rappor-

tent \$8.00 pour ceux de bonne

qualité, \$6.00 pour ceux de qualité

ordinaire et \$5.00 pour les lots

mélés. Quelques agneaux de

qualité ordinaire réalisaient \$13.00,

et le prix des cochons était formé

à \$11.00 et \$11.25; les truies

étaient cotées de \$10.00 à \$10.50.

DE BONS LIVRES

Nouvelle série Bijou—Beaux ro-

mans—à 25 sous les volumes.

Plusieurs collections de ro-

mans populaires—à 15 sous l'uni-

té franc.

Le Secrétariat des Oeuvres,

105, rue Ste-Anne, Québec.

Avoir des idées, c'est cueillir des

fleurs; penser, c'est en tisser des

couronnes.

L'abandon est le fruit délicieux

de l'amour.

EXTRACTION DES DENTS ET NERFS dentaires absolument

SANS DOULEUR

Ponts, couronnes, dentiers, faits par des experts.

Tout travail garanti.

Drs HOULE & LAFOREST

76, St-Joseph DENTISTES Tél: 2-5026

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

Sherbrooke, 30. — M. Albert Ge-

net, âgé de 79 ans, père de M. J.

H. A. Genest, assistant-grand-
concomptable, est actuellement chez
lui dans un état si précaire qu'on
désespère de le sauver, à la suite
de blessures reçues, samedi après-
midi, alors qu'il fut violemment
renversé par un automobile, à Scott
Junction.

Il appert que le vieillard était à
converser avec une personne qui
avait arrêté pour ce faire sa volu-
te sur le bord de la route, lorsqu'il
vit venir un automobile. Pour se
garer de la machine, M. Genest se
déplaça par inadvertance en li-
gne avec un autre automobile qui
venait en sens inverse. Projeté à
avec force sur le sol, il fut trans-
porté à sa résidence où l'on ne
peut encore se prononcer sur les
possibilités de sa guérison.

PARACHUTAGE DE ROUTES

Le gouvernement provincial vient
d'accorder, par l'entremise de dé-
putés de la région qui s'intéressent
vivement au développement de la
colonisation, la somme de \$2,800,
à St-Denis de Brompton pour être
employée au parachèvement de
routes dans cet endroit avancé de
défrichement ainsi qu'à l'ouverture
de nouvelles voies d'accès à ces ter-
res boisées dont la fertilité de bon-
ne terre n'attend que pour produire
que la hache du colon.

On se rend aisément compte de
l'aide que procurera à l'avance-
ment de St-Denis de Brompton cet
octroi qui témoigne adéquatement
une fois de plus de la volonté de
nos gouvernements de continuer l'es-
sai donné à la cause de la coloni-
sation.

UN EDIFICE DE \$60,000

La Julius Kayser, dont nous pu-
bliions récemment la décision de
ses directeurs d'ajouter à leur édi-
fice, rue Frontenac, un corps d'ac-
cès, dont la construction évaluée
à environ \$60,000 commencera
bientôt, vient de déclarer par l'en-
tremise de ses procureurs son in-
tentio de demander à la cité de
Sherbrooke une exemption de taxes
pour le nouveau corps de bâtiment.

On sait que ces sortes d'exemptions
s'accroissent pour une période de 3
ans seulement et ne sont pas renou-
velables.

NOYÉE DANS LE LAC BROME

Knowlton, 30. — On a repêché,
vendredi après-midi, le cadavre d'une
femme inconnue qui s'était
noyée dans le lac Brome, le di-
manche précédent, au cours d'une
excursion en chape en compa-
gnie de M. Légaré de Granby. Ma-
gré que les indications sur les
quelles il faut s'appuyer pour con-
naître quelque chose de l'identité
de la noyée, on croit que c'est une
dame de Montréal, qui aurait non
seulement un corps d'accès, mais
aussi un corps d'accès.

On se rappelle les circonstances
de cette noyade. M. A. R. Mac-
donald, se trouvant en compagnie
de la chaudière qu'un faux
mouvement de la femme inconnue
avait fait chavirer, au dire de M.
Légaré, et ne pouvant secourir que
ce dernier.

ACCIDENT D'AUTO

East-Ann, 30. — Un accident
d'automobile qui aurait pu avoir
des suites encore plus déplorables
vient d'arriver près de Compton
alors que capotait sans dessus des-
sous dans un fossé profond une
machine dans laquelle se trou-
vaient MM. Fernand Billy et E.
Cosgrave, Mme G. Billy et Mlle
Billy, Mme G. Billy a reçu des
blessures les plus graves, dont
sont portés au corps. Les autres bien
que blessés n'ont pas de blessures
atteintes d'urgence et ont été
transportés à l'hôpital. On impute
l'accident au fait du sable mou-
vant et profond qui recouvre la
route à cet endroit.

M. P.-E. RIOUX DEVIENT GE- RANT DE LA TRIBUNE

Sherbrooke, 30. — M. P.-E. Rioux
journaliste, de Sherbrooke, est en-
tré hier en fonction comme gérant
de "La Tribune" en remplacement
de M. C.-A. Robitoux, démission-
naire.

Ce dernier, après avoir été dou-
ze années à "La Tribune" et avoir
remplacé le journal pendant cinq
ans, est allé à Lowell, Mass., où il
est appelé à la direction de "L'Étoile".
M. Rioux, le nouveau directeur-
gérant, est à "La Tribune" depuis
une dizaine d'années.

AVIS AUX ENFANTS DE CHOEUR

Voulez-vous connaître les règles
pour servir à Grand-Messe,
aux Vêpres, aux Saluts du
Saint-Sacrament, aux Funé-
railles, le Mercredi des Cen-
dres, le Dimanche des Rame-
aux et la Semaine Sainte,
à la Fête-Dieu et à la Visite
de l'Évêque?

Achetez le PETIT CEREMONIAL
A L'USAGE DES ENFANTS
DE CHOEUR (relié) prix 10
c. 0.50; à la douzaine \$5.90
franco.

Au Secrétariat des Oeuvres, 105,

rue Ste-Anne, Québec, Casier

120.

SERVICE DES SIGNAUX

Ile aux Grues, 31. — Montant à

a. m. Vapeur; 6.15 a. m. R.-J. Ker-

nan.

Cap aux Saumons, 32. — Bru-

meux nord est. Descendant 8.10 a.

m. Carrigan Head; hier 2.30 p. m.

Richelle; 2 p. m. A. D. McTier, 3

p. m. Lehigh.

Port Alfred, P. Q. — Colima par-

ti hier 6 p. m.

Pointe au Père, 163. — Brumeux

ouest. Montant hier 5.40 p. m.

Minemoocha; 10.25 p. m. Port Ham-

ilton. Descendant 6.15 a. m.

Glenburnie; 6.40 a. m. Drummens-

ford; 7.10 a. m. Minnedosa; 4 a.

m. Canadian Otter; hier 6.40 p. m.

Arlano; 7.20 p. m. Wabana.

Rivière à la Martre, 263. — Go-

lette Falkland parti de Mechins hier

3 a. m.

Pointe à la Renommée, 330. —

Brumeux calme. Montant hier 2 p.

m. Kamouraska; 7.40 p. m. Darzil

descendant hier 5 p. m. Eldsboro;

Belle Isle, 739. — Nuageux est. C. G.

S. Tyrlan arrive hier 6 p. m. C. G. S.

Cartier parti 7 a. m.

Pointe Tupper, 581. — Montant

hier 3.50 p. m. Genburgen.

Pointe Amour, 578. — Montant

hier 4.30 p. m. Montrose; 5.10 p.

m. Canadian Trapper; 5.20 p. m.

Calnort; 6.35 p. m. Cornishman.

Belle Isle, 739. — Descendant hier

8.20 a. m. Cubano.

Halifax, N. S. — Brumeux sud.

Parti hier 8 p. m. Imperoyal; 10

p. m. Andalusia.

DERNIERE HEURE

CALENDRIER

Vendredi, 31 juillet 1925
SAINT IGNACE DE LOYOLA
Pour une grâce fidèlement reçue
le bon Dieu en accorde une mul-
titude d'autres.

Bulletin météorologique.
BEAU ET FRAIS

INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

A L'OCCASION DE LA FÊTE DE
ST-IGNACE

A partir d'aujourd'hui à midi,
jusqu'à demain soir à minuit on
pourra gagner l'indulgence de la
portioncule dans les églises des Je-
suites.

Cette indulgence n'est applica-
ble cette année qu'aux âmes du
purgatoire.

POUR LE CARDINAL

Hier matin, dans l'église de
Beauport, les officiers du régiment
de Québec dont les quartiers gé-
néraux sont au manège de Beauport
ont fait chanter un service solen-
nel pour le repos de l'âme de Son
Éminence le cardinal Bégin. La plu-
part des officiers du régiment
étaient présents à la cérémonie.
On remarquait le colonel
J.-F. T. Rinfret, commandant,
les majors J. Grenier, A. Maranda,
G. Vallée, H. Hudon, H. Mc-
Kar, etc.

Un grand nombre de citoyens de
Beauport assistaient aussi au ser-
vice.

MISSIONNAIRES POUR L'AFRIQUE

Une touchante
réunion, hier soir

Hier soir, les Rétoriciens de
1917-18 au Séminaire de Québec
se sont réunis dans la salle du
Parler Français à l'Université La-
val pour fêter quatre confrères
qui sont de passage à Québec et
qui doivent franchir à nouveau
l'Atlantique, à la conquête des
âmes ou d'une science complémen-
taire. Ils étaient là une trentaine
dont le président de la classe, M.
Wilfrid Leblond; M. l'abbé Pierre
Gravel, vice-président; M. Gérard
Lacroix, secrétaire, et le R. Père
Saint-François.

Ceux qui partiront prochainement
et qui sont tous infondés à
l'Institut des Pères Blancs ont
nom: Le R. Père Olivier Bédard,
de St-Sauveur de Québec, qui s'en
va avec le R. Père Antoine Bo-
vin, originaire de Pléssyville, dans
les missions du Tanganyika; le R.
Père Auguste Saint-Pierre, de St-
Cyrille de l'Islet, qui s'en va étu-
dier à Rome le Droit Canon pour
le compte de la Société des Mis-
sions d'Afrique et de la R. Père Si-
mon-Henri Côté, de Neuville,
qui occupera une chaire d'ensei-
gnement à l'École de Bishop's
Waltham, en Angleterre.

GARE AU FAUSSAIRE

On nous informe qu'une person-
ne passe actuellement par les ma-
isons au sujet d'une rumeur qu'elle
prétend organiser au bénéfice de
l'église de Notre-Dame de Grâce.
Personne n'a été autorisée à or-
ganiser de rumeur au bénéfice de l'é-
glise de Notre-Dame de Grâce. La
personne qui pratique cette petite
industrie n'est donc qu'un vulgaire
faussaire. Il faut la traiter commu-
nelle, car elle se livre à la première
occasion.

Mme X. GARNEAU TRES MALADE

Nous apprenons avec regret la
maladie grave de Mme X. Garneau,
épouse de feu M. Xavier Garneau,
ancien président de l'Action
Sociale Limitée. Ce midi, on nous
apprend que l'état de Mme Garneau
est très grave.

RETRAITE FERMÉE

La retraite fermée annuelle, or-
ganisée par le Cercle Magdeleine
de Verchères, aura lieu au couvent
des Dames de la Congrégation, à
St-Romuald, du 15 au 19 août
prochain.

Pour tous renseignements ou
pour donner son adhésion, s'adres-
ser à Mlle Dumont, 12 Avenue
Mont-Marie, Notre-Dame de Lévis.

SUR LA TERRASSE

Avec la permission du major G.P.
Vanier, D.S.O., M.C., A.D.C., le com-
mandant du régiment, la Fanfare du Royal 22^e
Régiment jouera le programme suivant
sur la Terrasse Dufferin aujourd'hui,
jeudi, de 3 h 30 à 5 h 00 heures:

1. Marche "Gallie" Lope
2. Ouverture "Fest" Leutner
3. Valse "La Dame de la Rose" Gilbert
4. Grande Fantaisie de l'Oeuvre de
Tchaikovsky
5. (a) Entr'acte "Démouille Chic"
Fletcher;
- (b) Caractéristique "Swanee River"
Medford
6. (a) Entr'acte "Dans la Forêt"
Czibulka
- (b) Grande Marche "Les Ecossaises
de Londres" Haines
7. Grande Fantaisie de "Madame But-
terfly" Puccini
8. O Canada Dieu Sauve le Roi
Directeur: Cant. Chas O'Neil.

VA ET VIENT

M. et Mme Napoléon Brochu, de
Beauport, sont en visite à Québec
chez M. et Mme Lucien Montagnon,
de la rue Dufferin.



M. l'abbé J.-D. PELLE-
TIER, vicaire à Jacques-
Cartier, décédé le 16
juillet.

LE TUNNEL DE LA RUE ST-VALLIER

IL SERA TERMINE DANS QUEL-
QUES SEMAINES — LE CON-
TRAT POUR SON ACHIEVE-
MENT EST ACCORDE A M. J.
NOLIN, LE PLUS BAS SOUMIS-
SIONNAIRE

Les travaux du tunnel de la côte
du Palais sont poussés avec activi-
té et tout indique que d'ici à quel-
ques semaines, le passage sous la
côte du Palais pourra être ouvert
à la circulation. Les excavations
sont à peu près terminées, et il est
déjà possible de traverser d'une
extrémité à l'autre de la cavité du
tunnel.

Hier soir, le comité des Chemins
a procédé à l'ouverture des sou-
missions qui avaient été reçues
pour l'achèvement du tunnel, c'est-
à-dire la construction de la struc-
ture, des murs, etc. Monsieur No-
lin, qui a fait les travaux exécutés
jusqu'ici, était le plus bas soumis-
sionnaire, et le contrat lui fut ac-
cordé. Les travaux seront complé-
tés pour la fin de l'été.

LES "PREVOYANTS" ACHETENT CET IMMEUBLE

Les Prévoyants du Canada ont
fait l'acquisition de la propriété
de la Banque Union, à l'intersec-
tion de la rue Saint-Pierre, et de la
côte de la Montagne. Cette pro-
priété, incendiée il y a deux ans,
vient d'être reconstruite. L'ab-
sorption de la Banque Union par
la Banque Royale a entraîné la
vente. Les Prévoyants du Cana-
da, qui sont actuellement dans
l'Edifice Dominion, occuperont le
rez-de-chaussée du nouveau local,
dont les étages supérieurs sont oc-
cupés par des bureaux d'affaires.

RENCONTRE DE DEUX FRERES

Un citoyen de Québec, M. Lucien
Montagnon, demeurant au No 4 Car-
leton, a vu le bonjour, après 24 ans de sé-
paration, de son frère, M. Alphonse
Montagnon, de New-Haven, E.U.
Les deux frères ne se reconnaissent
plus lorsqu'ils se sont rencontrés, mais
tous deux avaient conservé de bons
souvenirs de leur enfance et se rap-
pelaient encore l'époque où ils avaient été
séparés. A la suite de malheurs et d'é-
preuves, les deux frères, et un autre frère
dont on ne connaît pas encore l'adresse,
avaient été placés dans des familles. Ils
ne s'étaient pas vus depuis vingt quatre
ans.

Après être demeuré quelques jours
chez son frère, M. Alphonse Montagnon
et son épouse sont retournés aux Etats-
Unis. On commence maintenant des re-
cherches pour retrouver le troisième
frère, M. Albert Montagnon, qui aurait
habité successivement Montréal, Détroit,
New-York.

LAUDOMUS ANNAM



M. l'abbé J.-D. PELLE-
TIER, vicaire à Jacques-
Cartier, décédé le 16
juillet.

L'autel érigé en plein air pour la messe solennelle de
dimanche dernier à Sainte-Anne de Beauport.
(Photo de l'Action Catholique.)

LA VILLE PLONGEE DANS L'OBSCURITE

Sans le bon vouloir du Québec Power, c'est ce qui se
produirait demain soir. — Un avis qui n'aurait pas
été reçu. — Le renouvellement du contrat d'éclairage.
— Protégeons l'industrie locale. — Une autre
compagnie soumissionnerait.

Sans le bon vouloir du Québec
Power, la ville de Québec serait
plongée dans l'obscurité demain
soir.

C'est du moins ce qui a été an-
noncé hier soir au comité général
des membres du conseil convoqué
pour discuter le renouvellement du
contrat d'éclairage des rues de la
ville.

Le contrat de la Cité avec le Qué-
bec Power expire le 1^{er} août, c'est-
à-dire, demain soir, à minuit, il y
a trois mois, la ville avait avisé la
compagnie qu'elle entendait se pré-
valoir d'une clause du contrat qui,
sur un avis de trois mois, l'oblige
à continuer d'éclairer les rues de
la ville aux mêmes conditions pen-
dant une période de trois mois à
compter de l'expiration de la con-
vention. Mais on a appris hier soir
que cet avis n'a jamais été reçu
par la compagnie. C'est ce que le
gérant, Monsieur Tanguay, a déclaré
dans une lettre, dont il résulte
que la ville n'a plus le droit d'exi-
ger de la compagnie qu'elle conti-
nue à éclairer les rues de Québec
après demain soir, à minuit, aux
conditions de son contrat.

Mais les directeurs de la compa-
gnie ont voulu se montrer bons
princes, et le maire Samson a an-
noncé que, après leur avoir repré-
senté qu'il ne serait pas dans l'in-
térêt de la compagnie de prendre
la ville à la gorge, il a obtenu d'eux
l'assurance que l'éclairage de la
ville va se continuer. Cependant la
compagnie n'est pas disposée à

le continuer pendant trois mois, ce
qui veut dire en d'autres termes
qu'on devra se hâter de renouveler
le contrat.

M. Orlan Lacroix, industriel, et
représentant la Chambre de Com-
merce, a comparu devant le comité
pour exposer les conditions faites
à l'industrie locale par le coût ex-
orbitant du pouvoir électrique dans
la cité de Québec. M. Lacroix
a démontré par des statistiques qu'il
y a trois mois, la ville avait avisé la
compagnie qu'elle entendait se pré-
valoir d'une clause du contrat qui,
sur un avis de trois mois, l'oblige
à continuer d'éclairer les rues de
la ville aux mêmes conditions pen-
dant une période de trois mois à
compter de l'expiration de la con-
vention. Mais on a appris hier soir
que cet avis n'a jamais été reçu
par la compagnie. C'est ce que le
gérant, Monsieur Tanguay, a déclaré
dans une lettre, dont il résulte
que la ville n'a plus le droit d'exi-
ger de la compagnie qu'elle conti-
nue à éclairer les rues de Québec
après demain soir, à minuit, aux
conditions de son contrat.

Mais les directeurs de la compa-
gnie ont voulu se montrer bons
princes, et le maire Samson a an-
noncé que, après leur avoir repré-
senté qu'il ne serait pas dans l'in-
térêt de la compagnie de prendre
la ville à la gorge, il a obtenu d'eux
l'assurance que l'éclairage de la
ville va se continuer. Cependant la
compagnie n'est pas disposée à

le continuer pendant trois mois, ce
qui veut dire en d'autres termes
qu'on devra se hâter de renouveler
le contrat.

M. Orlan Lacroix, industriel, et
représentant la Chambre de Com-
merce, a comparu devant le comité
pour exposer les conditions faites
à l'industrie locale par le coût ex-
orbitant du pouvoir électrique dans
la cité de Québec. M. Lacroix
a démontré par des statistiques qu'il
y a trois mois, la ville avait avisé la
compagnie qu'elle entendait se pré-
valoir d'une clause du contrat qui,
sur un avis de trois mois, l'oblige
à continuer d'éclairer les rues de
la ville aux mêmes conditions pen-
dant une période de trois mois à
compter de l'expiration de la con-
vention. Mais on a appris hier soir
que cet avis n'a jamais été reçu
par la compagnie. C'est ce que le
gérant, Monsieur Tanguay, a déclaré
dans une lettre, dont il résulte
que la ville n'a plus le droit d'exi-
ger de la compagnie qu'elle conti-
nue à éclairer les rues de Québec
après demain soir, à minuit, aux
conditions de son contrat.

Mais les directeurs de la compa-
gnie ont voulu se montrer bons
princes, et le maire Samson a an-
noncé que, après leur avoir repré-
senté qu'il ne serait pas dans l'in-
térêt de la compagnie de prendre
la ville à la gorge, il a obtenu d'eux
l'assurance que l'éclairage de la
ville va se continuer. Cependant la
compagnie n'est pas disposée à

le continuer pendant trois mois, ce
qui veut dire en d'autres termes
qu'on devra se hâter de renouveler
le contrat.

M. Orlan Lacroix, industriel, et
représentant la Chambre de Com-
merce, a comparu devant le comité
pour exposer les conditions faites
à l'industrie locale par le coût ex-
orbitant du pouvoir électrique dans
la cité de Québec. M. Lacroix
a démontré par des statistiques qu'il
y a trois mois, la ville avait avisé la
compagnie qu'elle entendait se pré-
valoir d'une clause du contrat qui,
sur un avis de trois mois, l'oblige
à continuer d'éclairer les rues de
la ville aux mêmes conditions pen-
dant une période de trois mois à
compter de l'expiration de la con-
vention. Mais on a appris hier soir
que cet avis n'a jamais été reçu
par la compagnie. C'est ce que le
gérant, Monsieur Tanguay, a déclaré
dans une lettre, dont il résulte
que la ville n'a plus le droit d'exi-
ger de la compagnie qu'elle conti-
nue à éclairer les rues de Québec
après demain soir, à minuit, aux
conditions de son contrat.

Mais les directeurs de la compa-
gnie ont voulu se montrer bons
princes, et le maire Samson a an-
noncé que, après leur avoir repré-
senté qu'il ne serait pas dans l'in-
térêt de la compagnie de prendre
la ville à la gorge, il a obtenu d'eux
l'assurance que l'éclairage de la
ville va se continuer. Cependant la
compagnie n'est pas disposée à

le continuer pendant trois mois, ce
qui veut dire en d'autres termes
qu'on devra se hâter de renouveler
le contrat.

M. Orlan Lacroix, industriel, et
représentant la Chambre de Com-
merce, a comparu devant le comité
pour exposer les conditions faites
à l'industrie locale par le coût ex-
orbitant du pouvoir électrique dans
la cité de Québec. M. Lacroix
a démontré par des statistiques qu'il
y a trois mois, la ville avait avisé la
compagnie qu'elle entendait se pré-
valoir d'une clause du contrat qui,
sur un avis de trois mois, l'oblige
à continuer d'éclairer les rues de
la ville aux mêmes conditions pen-
dant une période de trois mois à
compter de l'expiration de la con-
vention. Mais on a appris hier soir
que cet avis n'a jamais été reçu
par la compagnie. C'est ce que le
gérant, Monsieur Tanguay, a déclaré
dans une lettre, dont il résulte
que la ville n'a plus le droit d'exi-
ger de la compagnie qu'elle conti-
nue à éclairer les rues de Québec
après demain soir, à minuit, aux
conditions de son contrat.

Mais les directeurs de la compa-
gnie ont voulu se montrer bons
princes, et le maire Samson a an-
noncé que, après leur avoir repré-
senté qu'il ne serait pas dans l'in-
térêt de la compagnie de prendre
la ville à la gorge, il a obtenu d'eux
l'assurance que l'éclairage de la
ville va se continuer. Cependant la
compagnie n'est pas disposée à

le continuer pendant trois mois, ce
qui veut dire en d'autres termes
qu'on devra se hâter de renouveler
le contrat.

M. Orlan Lacroix, industriel, et
représentant la Chambre de Com-
merce, a comparu devant le comité
pour exposer les conditions faites
à l'industrie locale par le coût ex-
orbitant du pouvoir électrique dans
la cité de Québec. M. Lacroix
a démontré par des statistiques qu'il
y a trois mois, la ville avait avisé la
compagnie qu'elle entendait se pré-
valoir d'une clause du contrat qui,
sur un avis de trois mois, l'oblige
à continuer d'éclairer les rues de
la ville aux mêmes conditions pen-
dant une période de trois mois à
compter de l'expiration de la con-
vention. Mais on a appris hier soir
que cet avis n'a jamais été reçu
par la compagnie. C'est ce que le
gérant, Monsieur Tanguay, a déclaré
dans une lettre, dont il résulte
que la ville n'a plus le droit d'exi-
ger de la compagnie qu'elle conti-
nue à éclairer les rues de Québec
après demain soir, à minuit, aux
conditions de son contrat.

Mais les directeurs de la compa-
gnie ont voulu se montrer bons
princes, et le maire Samson a an-
noncé que, après leur avoir repré-
senté qu'il ne serait pas dans l'in-
térêt de la compagnie de prendre
la ville à la gorge, il a obtenu d'eux
l'assurance que l'éclairage de la
ville va se continuer. Cependant la
compagnie n'est pas disposée à

le continuer pendant trois mois, ce
qui veut dire en d'autres termes
qu'on devra se hâter de renouveler
le contrat.

M. Orlan Lacroix, industriel, et
représentant la Chambre de Com-
merce, a comparu devant le comité
pour exposer les conditions faites
à l'industrie locale par le coût ex-
orbitant du pouvoir électrique dans
la cité de Québec. M. Lacroix
a démontré par des statistiques qu'il
y a trois mois, la ville avait avisé la
compagnie qu'elle entendait se pré-
valoir d'une clause du contrat qui,
sur un avis de trois mois, l'oblige
à continuer d'éclairer les rues de
la ville aux mêmes conditions pen-
dant une période de trois mois à
compter de l'expiration de la con-
vention. Mais on a appris hier soir
que cet avis n'a jamais été reçu
par la compagnie. C'est ce que le
gérant, Monsieur Tanguay, a déclaré
dans une lettre, dont il résulte
que la ville n'a plus le droit d'exi-
ger de la compagnie qu'elle conti-
nue à éclairer les rues de Québec
après demain soir, à minuit, aux
conditions de son contrat.

Mais les directeurs de la compa-
gnie ont voulu se montrer bons
princes, et le maire Samson a an-
noncé que, après leur avoir repré-
senté qu'il ne serait pas dans l'in-
térêt de la compagnie de prendre
la ville à la gorge, il a obtenu d'eux
l'assurance que l'éclairage de la
ville va se continuer. Cependant la
compagnie n'est pas disposée à

le continuer pendant trois mois, ce
qui veut dire en d'autres termes
qu'on devra se hâter de renouveler
le contrat.

M. Orlan Lacroix, industriel, et
représentant la Chambre de Com-
merce, a comparu devant le comité
pour exposer les conditions faites
à l'industrie locale par le coût ex-
orbitant du pouvoir électrique dans
la cité de Québec. M. Lacroix
a démontré par des statistiques qu'il
y a trois mois, la ville avait avisé la
compagnie qu'elle entendait se pré-
valoir d'une clause du contrat qui,
sur un avis de trois mois, l'oblige
à continuer d'éclairer les rues de
la ville aux mêmes conditions pen-
dant une période de trois mois à
compter de l'expiration de la con-
vention. Mais on a appris hier soir
que cet avis n'a jamais été reçu
par la compagnie. C'est ce que le
gérant, Monsieur Tanguay, a déclaré
dans une lettre, dont il résulte
que la ville n'a plus le droit d'exi-
ger de la compagnie qu'elle conti-
nue à éclairer les rues de Québec
après demain soir, à minuit, aux
conditions de son contrat.

Mais les directeurs de la compa-
gnie ont voulu se montrer bons
princes, et le maire Samson a an-
noncé que, après leur avoir repré-
senté qu'il ne serait pas dans l'in-
térêt de la compagnie de prendre
la ville à la gorge, il a obtenu d'eux
l'assurance que l'éclairage de la
ville va se continuer. Cependant la
compagnie n'est pas disposée à

le continuer pendant trois mois, ce
qui veut dire en d'autres termes
qu'on devra se hâter de renouveler
le contrat.

M. Orlan Lacroix, industriel, et
représentant la Chambre de Com-
merce, a comparu devant le comité
pour exposer les conditions faites
à l'industrie locale par le coût ex-
orbitant du pouvoir électrique dans
la cité de Québec. M. Lacroix
a démontré par des statistiques qu'il
y a trois mois, la ville avait avisé la
compagnie qu'elle entendait se pré-
valoir d'une clause du contrat qui,
sur un avis de trois mois, l'oblige
à continuer d'éclairer les rues de
la ville aux mêmes conditions pen-
dant une période de trois mois à
compter de l'expiration de la con-
vention. Mais on a appris hier soir
que cet avis n'a jamais été reçu
par la compagnie. C'est ce que le
gérant, Monsieur Tanguay, a déclaré
dans une lettre, dont il résulte
que la ville n'a plus le droit d'exi-
ger de la compagnie qu'elle conti-
nue à éclairer les rues de Québec
après demain soir, à minuit, aux
conditions de son contrat.

Mais les directeurs de la compa-
gnie ont voulu se montrer bons
princes, et le maire Samson a an-
noncé que, après leur avoir repré-
senté qu'il ne serait pas dans l'in-
térêt de la compagnie de prendre
la ville à la gorge, il a obtenu d'eux
l'assurance que l'éclairage de la
ville va se continuer. Cependant la
compagnie n'est pas disposée à

le continuer pendant trois mois, ce
qui veut dire en d'autres termes
qu'on devra se hâter de renouveler
le contrat.

M. Orlan Lacroix, industriel, et
représentant la Chambre de Com-
merce, a comparu devant le comité
pour exposer les conditions faites
à l'industrie locale par le coût ex-
orbitant du pouvoir électrique dans
la cité de Québec. M. Lacroix
a démontré par des statistiques qu'il
y a trois mois, la ville avait avisé la
compagnie qu'elle entendait se pré-
valoir d'une clause du contrat qui,
sur un avis de trois mois, l'oblige
à continuer d'éclairer les rues de
la ville aux mêmes conditions pen-
dant une période de trois mois à
compter de l'expiration de la con-
vention. Mais on a appris hier soir
que cet avis n'a jamais été reçu
par la compagnie. C'est ce que le
gérant, Monsieur Tanguay, a déclaré
dans une lettre, dont il résulte
que la ville n'a plus le droit d'exi-
ger de la compagnie qu'elle conti-
nue à éclairer les rues de Québec
après demain soir, à minuit, aux
conditions de son contrat.

Mais les directeurs de la compa-
gnie ont voulu se montrer bons
princes, et le maire Samson a an-
noncé que, après leur avoir repré-
senté qu'il ne serait pas dans l'in-
térêt de la compagnie de prendre
la ville à la gorge, il a obtenu d'eux
l'assurance que l'éclairage de la
ville va se continuer. Cependant la
compagnie n'est pas disposée à



M. Edouard ANGERS,
chauffeur d'automobile,
mort des suites d'un ac-
cident.

FEU M. W. LAFLEUR

Nous avons le regret d'apprendre
la mort de M. Wenceslas Lafleur,
ancien marchand, de Saint-Antoine
de Tilly. M. Lafleur demeurait à
Québec depuis 1913 et il fut, pen-
dant plusieurs années à l'emploi du
"Soleil". La maladie l'avait forcé
à cesser tout travail depuis en-
viron trois ans. Il a succombé, ce
matin, à l'âge de 74 ans et 4 mois.

Il laisse une épouse, née Mary-
Ann Canthillon, et trois enfants,
Mlle Stella Lafleur, MM. J.-C. et
Malcolm Lafleur.

Le défunt était le frère de MM.
Ludger Lafleur, de Saint-Antoine
de Tilly; de M. Alfred Lafleur, de
Watertown, Mass.; de Mme Char-
les Bergeron, de Saint-Antoine de
Tilly; de Mme Vve A. Dionne, de
Saint-Romuald et de Mme Vve S.
Fortin, de Québec.

Les funérailles de M. Lafleur au-
ront lieu samedi matin, à 9 heures,
en l'église du Saint-Cœur de Ma-
ria.

Nous prions Mme Lafleur et tous
les membres de sa famille d'accep-
ter l'expression de nos plus sincères
sympathies.

MORT DE M. PIERRE LEGARE

Nous apprenons avec douleur la mort
de M. Pierre Legaré, marchand de Char-
lebourg, décédé hier, à l'âge de 60 ans
et 10 mois à la suite d'une courte ma-
ladie. M. Legaré était bien connu à Char-
lebourg et à Québec et récemment il
recevait les sympathies de toute la
population alors qu'un incendie détrui-
sait son magasin. Il avait courageuse-
ment entrepris la reconstruction de son
magasin, mais la maladie le frappa il y
a une dizaine de jours et il succomba
hier midi, entouré de tous les membres
de sa famille.

Le défunt laisse une épouse, née Alice
Legaré, quatre fils et trois filles, tous
de Charlebourg. Ce sont: MM. Philippe,
Jules, Eugène et Georges Legaré. Mme
Legaré est née à Charlebourg et a épousé
M. Legaré à Québec.

Les funérailles auront lieu samedi ma-
tin, à Charlebourg, à 9 heures (heure
solitaire).

Nos sympathies à la famille éprouvée.

UN LOOK-OUT CHEZ DAVIE

Le moment où personne ne
s'y attendait, les chan-
tiers DAVIE ont fermé
pour une période indé-
finie — UNE DIFFICULTE DE
RIEN ET DES CONSEQUEN-
CES EXORBITANTES

Une nouvelle qui a causé beau-
coup de surprise et même de la
consternation, à Lévis, et à Québec
même, c'est celle annonçant la
fermeture soudaine des chantiers
Davie pour une période indéfinie.

Les chantiers étaient en pleine
activité depuis le printemps. Près
de 400 ouvriers étaient occupés à
d'importantes constructions et il y
avait là du travail pour plus d'un
an.

Or hier, au moment où l'on ne
s'y attendait le moins, sur l'heure
du midi, des affiches furent pla-
cées sur les murs des bureaux, an-
nonçant que les Chantiers étaient
fermés indéfiniment. Tous les ou-
vriers sortirent des chantiers pour
ne plus y entrer jusqu'à ce que la
difficulté soit réglée.

Cette fermeture a pris les ci-
toyens par surprise, car on n'était
pas habitué à pareille affaire, et de
plus, on n'avait entendu parler
d'absolument rien. La surprise a
été encore plus grande chez les
officiers du mouvement ouvrier ca-
tholique qui ont toujours connu les
directeurs de ce chantier pour des
conciliateurs. En vertu d'un con-
trat intervenu entre le syndicat et
la compagnie il ne devait y avoir
ni "lock-out" ni grève avant l'épu-
sement de tous les moyens de
conciliation. Ces moyens n'ayant
certainement pas épuisés puisque
on n'avait encore entendu parler
de rien.

La difficulté qui, apparemment,
a donné lieu à ce lock-out se ré-
sume à une bagatelle. Pour finir un
travail, la compagnie avait proposé
à une quinzaine d'hommes posant
les rivets de leur donner de \$2.50
à \$2.70 pour le posage de certaines
pièces. Les riveteurs ont demandé
trois piastres. La compagnie leur a
avancé une réponse et les ou-
vriers ont proposé un compromis
de \$2.85. Vers dix heures, avant
que l'affichage de fermeture fut
commencé, on offrit d'accepter le
prix du patron; mais on reçut la
réponse qu'il était trop tard.

Cette petite discussion bien ordi-
naire pour la finition d'une entre-
prise et affectant quinze riveteurs
qui n'avaient jamais pensé à faire
la grève, a amené la fermeture en-
tière du chantier pour une période
indéfinie.

Les conséquences de cette affai-
re sont absolument hors de propor-
tion avec la discussion elle-même.
Et jamais on n'avait vu la compa-
gnie conduire de cette manière des
négociations, d'autant plus que le
contrat en vigueur entre les hom-
mes et la compagnie prohibe toute
telle méthode.

On ne peut d'autant moins s'ex-
pliquer cette fermeture que le prin-
temps dernier encore, les ouvriers
ont accepté une diminution de sa-
laire de 10 p. c. dans le seul but
de permettre à la compagnie de si-
gner un contrat important.

Les officiers de l'Union nous di-
sent refuser de croire que ce sen-
teur de l'Union n'ait été la cause
du chantier. D'après eux elle
ne serait qu'un prétexte sur lequel
on aurait fait sauter.

TRUDEL ET GODIN SONT COUPABLES

Ce matin, P. Trudel et A. Godin,
inculpés de vol chez l'hon. M.
Power, ont avoué leur faute à M.
le Juge Choquette. Ils recevront leur
sentence mardi prochain.

A. Doherty J. Duff et J. Herberston
accusés d'avoir dérobé à une pas-
sagère du paquebot Montserrat,
Mme Milne, une sacoche qui conte-
nait la somme de \$68 ont été con-
damnés à un emprisonnement de
trois jours; ils seront tous trois dé-
portés.

Une femme de St-Lambert s'est
reconnue coupable d'un vol de \$30
dont fut victime M. Chouinard.
Elle sera jugée demain.

O. Côté, inculpé d'avoir endom-
magé le bien de M. Garneau, à
Boischatel, a plaidé non coupable;
il subira son procès la semaine pro-
chaine, vendredi prochain.

Fortin inculpé d'avoir trafiqué
sans licence, d'automobiles et aussi
de recel, a été libéré.

D. Jones, inculpé d'avoir dérobé
à M. Alfred Demers des poules et
poulets a attrapé 24 heures de
prison.

J. Lafleur, accusé d'avoir illéga-
lement vendu des boissons, a pla-
dé non coupable. Il subira son
procès mercredi prochain.

MORT ACCIDENTELLE

Un verdict de mort accidentelle
a été rendu, hier, par le jury du
coroner qui a fait enquête sur la
mort d'Edouard Angers, blessé
fatélement au cours d'un accident
d'automobile survenu à la Petite-
Rivière. Une déficience dans le